

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 375

26 mai 1999

SOMMAIRE

Airess B.L. S.A.	page 17954	Havsfrun S.A., Luxembourg	17984
Banket S.A., Luxembourg	17959, 17960	Heli Holding S.A., Luxembourg	17984
Bindura S.A., Luxembourg	17962, 17963	Hof Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	17984
(La) Bonne Cave II, S.à r.l., Rumelange	17982, 17983	Holdina S.A., Luxembourg	17982
Bonzba Holdings S.A., Luxembourg	17960, 17962	Hostendia S.A., Luxembourg	17986
BRE Descartes (Luxembourg) I, S.à r.l., Luxembourg	17964	Ibis Holdings S.A., Luxembourg	17986
Calmel Holdings S.A., Luxembourg	17964, 17966	Ichdrasil S.A., Luxembourg	17986
Clovelly S.A., Luxembourg	17966, 17967	I.F. International Franchising Holding S.A., Luxembourg ..	17987
Codic Luxembourg S.A., Luxembourg	17954	I.F. Invest, Initiative & Finance Invest S.A., Luxembourg ..	17988
Cofipa (Luxembourg) S.A., Luxembourg	17955	I.M.M., International Market Management S.A., Luxbg	17988
Collagen Luxembourg S.A., Luxembourg	17968	Immo-Agence Florida, S.à r.l., Düdelingen	17985
Compagnie Financière Immobilière Hôtelière S.A., Luxem- bourg	17963, 17964	Immobilien Bunt Beteiligungsgesellschaft A.G., Luxbg	17984
Corfina (Luxembourg) S.A., Luxembourg	17968	Immobilière Saint Romain S.A.	17954
Credit International Asset Management S.A., Luxembourg	17969	Ingram S.C.I.	17955
Dakumo S.A., Luxembourg	17967	Intereureka S.A., Luxembourg	17988
Dbassociates S.A., Luxembourg	17968	International Sanitation Services S.A., Bettembourg	17990
Decofin S.A., Luxembourg	17957	Investec Finance S.A., Luxembourg	17989
Deep Forest S.A., Luxembourg	17958	Investec S.A., Luxembourg	17989
Deloitte & Touche - ERS, S.à r.l., Strassen	17969	ISR Holding S.A., Luxembourg	17989
Deloitte & Touche Group, S.à r.l., Strassen	17968	Jires Real Estate, S.à r.l., Luxembourg	17992
Deloitte & Touche Luxembourg S.A., Luxbg 17969, 17972,	17973	JLC Holding, S.à r.l., Luxembourg	17991
Dictame Holding S.A., Luxembourg	17973	Kaindl S.A., Luxembourg	17992
Dolya, S.à r.l., Luxembourg	17972	Kansas International S.A., Luxembourg	17992
Drake Finance S.A., Luxembourg	17974	KBC Money S.A., Sicav, Luxembourg	17992
Editoriale S.A., Luxembourg	17974	Lauman Holding S.A., Luxembourg	17993
E.F.P.I. S.A., Luxembourg	17975	Launer International S.A.H., Luxembourg	17994
Eichenberg S.A., Luxembourg	17975	Leitz-Service, G.m.b.H., Steinfurt	17994
Eisen Oil China Corporation S.A., Luxembourg	17973	Lesable S.A., Luxembourg	17993
Ely International S.A., Luxembourg	17975	Liberté Finance S.A., Luxembourg	17994
Entreprise de Travaux Européens S.A., Foetz	17976	Liexco S.A., Luxembourg	17995
Equilease International S.A., Luxembourg	17976	Littco, S.à r.l., Luxembourg	17995
Ermesinde Management, S.à r.l., Luxembourg	17976	Logistic S.A., Luxembourg	17995
E-Tech Luxembourg S.A., Luxembourg	17974	Loire Immobilière, S.à r.l., Luxembourg	17995
Europe Bijoux Finanz S.A., Luxembourg	17976	Lotri International S.A., Luxembourg	17995
Europlâtre, S.à r.l., Esch-sur-Alzette	17975	Lux-Modul A.G., Luxembourg	17986, 17987
Executive Management, S.à r.l., Luxembourg	17977	Lux-Trans-Innovator S.A.	17955, 17956
Exxus, S.à r.l., Luxembourg	17977	Lycène Holding S.A., Luxembourg	17996
Fabilor Investment S.A., Luxembourg	17977	Lys Immobilière, S.à r.l., Luxembourg	17996
Fajr Holding S.A., Luxembourg	17977	Lyslin S.A., Luxembourg	17996
Fashion Control Finance S.A., Luxembourg	17978	Marcar S.A., Luxembourg	17996
Festival Parks S.A., Luxembourg	17974	Marco Polo S.A.	17956, 17957
Fiat Finance Holding S.A., Luxembourg	17979	Mat Finance S.A., Luxembourg	17996
Fiat Finance S.A., Luxembourg	17978	Mebro Corporation S.A., Luxembourg	17997
Finfraver International Holding S.A., Luxembourg	17978	Meccarillos International S.A., Luxembourg	17997
Finter Fund Management Company S.A., Luxembourg ..	17979	Meccarillos S.A., Luxembourg	17997
Fivelux S.A., Luxembourg	17978	Meccarillos Suisse S.A., Luxembourg	17998
FKM Commercial Properties Holding S.A., Luxembourg ..	17976	Mediaworld S.A., Luxembourg	17999
Flightbookers, S.à r.l., Luxembourg	17977	Medtrade Europe, S.à r.l., Luxembourg	17999
Food-Carrier, G.m.b.H., Schiffingen	17981	Metafix Europe S.A., Luxembourg	17997
Four Eagles Investments S.A., Luxembourg	17981	Museums On Line S.A., Luxembourg	18000
Francis Partners S.A.	17981	Music Delux S.A.	17957, 17958
Garage Rech, S.à r.l., Esch-sur-Alzette	17982	Narua S.A., Luxembourg	17998, 17999
Garage Stefano d'Amore, S.à r.l., Schifflange	17982	Nessim S.A., Luxembourg	18000
Gebon Immo S.A., Luxembourg	17982	New Holland Finance S.A., Luxembourg	18000
Genèse Holding S.A., Luxembourg	17983	New Holland S.A., Luxembourg	17999
GKfin S.A., Saeul	17979, 17981	Oculens S.A.	17958
Golden Import Export, S.à r.l., Esch-sur-Alzette	17983	(La) Réserve S.A., Luxembourg	17993
Griffe S.A., Luxembourg	17983	T.A.G. Tele Audio Gruppe S.A., Luxembourg	17990, 17991
Hallwood S.A., Luxembourg	17983		

AIRESS B.L. S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 44.837.

Monsieur Christian Faltot, demeurant à F-Villerupt, démissionne avec effet immédiat de son poste d'administrateur de la société AIRESS B.L. S.A., R. C. B 44.837.

Luxembourg, le 28 avril 1999.

FIDUCIAIRE LUXEMBOURGEOISE
EUROTRUST S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 30 avril 1999, vol. 522, fol. 77, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(21297/576/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 1999.

AIRESS B.L. S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 44.837.

La société EUROPEAN AUDITING S.A., avec siège social à Road Town, Tortola (BVI), démissionne avec effet immédiat, de son poste de commissaire aux comptes de la société AIRESS B.L. S.A., R. C. B 44.837.

Luxembourg, le 28 décembre 1998.

FIDUCIAIRE LUXEMBOURGEOISE
EUROTRUST S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 30 avril 1999, vol. 522, fol. 77, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(21298/576/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 1999.

IMMOBILIERE SAINT ROMAIN S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 54.233.

La Fiduciaire EUROTRUST S.A. dénonce, avec effet immédiat, le siège 10, avenue de la Faïencerie, L-1510 Luxembourg, de la société IMMOBILIERE SAINT ROMAIN S.A., R. C. B 54.233.

Luxembourg, le 28 avril 1999.

FIDUCIAIRE LUXEMBOURGEOISE
EUROTRUST S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 30 avril 1999, vol. 522, fol. 77, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(21400/576/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 1999.

IMMOBILIERE SAINT ROMAIN S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 54.233.

La société EUROPEAN AUDITING S.A., avec siège social à Road Town, Tortola (BVI), démissionne avec effet immédiat, de son poste de commissaire aux comptes de la société IMMOBILIERE SAINT ROMAIN S.A., R. C. B 54.233.

Luxembourg, le 28 avril 1999.

FIDUCIAIRE LUXEMBOURGEOISE
EUROTRUST S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 30 avril 1999, vol. 522, fol. 77, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(21401/576/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 1999.

CODIC LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 58.352.

EXTRAIT

Il résulte d'une décision du Conseil d'Administration, qu'avec effet au 1^{er} mars 1999, le siège social de la société est transféré de son ancienne adresse à L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.

Déposé aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} mars 1999.Pour extrait conforme
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 8 mars 1999, vol. 520, fol. 63, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(12347/507/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 1999.

COFIPA (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 66.853.

EXTRAIT

Il résulte d'une décision du Conseil d'Administration, qu'avec effet au 1^{er} mars 1999, le siège social de la société est transféré de son ancienne adresse à L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.

Déposé aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} mars 1999.

Pour extrait conforme
DELOITTE & TOUCHE
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 2 mars 1999, vol. 520, fol. 38, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(12348/507/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 1999.

INGRAM S.C.I., Société Civile Immobilière.

La Fiduciaire EUROTRUST S.A. dénonce, avec effet immédiat, le siège 10, avenue de la Faïencerie, L-1510 Luxembourg, de la société civile immobilière INGRAM S.C.I.

Luxembourg, le 28 avril 1999.

FIDUCIAIRE LUXEMBOURGEOISE
EUROTRUST S.A.
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 30 avril 1999, vol. 522, fol. 77, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(21404/576/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 1999.

LUX-TRANS-INNOVATOR S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 36.069.

La Fiduciaire EUROTRUST S.A. dénonce, avec effet immédiat, le siège 10, avenue de la Faïencerie, L-1510 Luxembourg, de la société LUX-TRANS-INNOVATOR S.A., R. C. B 36.069.

Luxembourg, le 28 décembre 1998.

FIDUCIAIRE LUXEMBOURGEOISE
EUROTRUST S.A.
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 30 avril 1999, vol. 522, fol. 77, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(21436/576/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 1999.

LUX-TRANS-INNOVATOR S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 36.069.

Monsieur Percy James Williams, demeurant à Guernesey (Channel Islands), démissionne avec effet immédiat de son poste d'administrateur de la société LUX-TRANS-INNOVATOR S.A., R. C. B 36.069.

Luxembourg, le 28 décembre 1998.

FIDUCIAIRE LUXEMBOURGEOISE
EUROTRUST S.A.
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 30 avril 1999, vol. 522, fol. 77, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(21437/576/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 1999.

LUX-TRANS-INNOVATOR S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 36.069.

Monsieur Paul Joseph Williams, demeurant à Guernesey (Channel Islands), démissionne avec effet immédiat de son poste d'administrateur de la société LUX-TRANS-INNOVATOR S.A., R. C. B 36.069.

Luxembourg, le 28 décembre 1998.

FIDUCIAIRE LUXEMBOURGEOISE
EUROTRUST S.A.
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 30 avril 1999, vol. 522, fol. 77, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(21438/576/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 1999.

LUX-TRANS-INNOVATOR S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 36.069.

La société FIDUCIAIRE LUXEMBOURGEOISE EUROTRUST S.A., avec siège social à Luxembourg, démissionne avec effet immédiat, de son poste de commissaire aux comptes de la société LUX-TRANS-INNOVATOR S.A., R. C. B 36.069.

Luxembourg, le 28 décembre 1998.

FIDUCIAIRE LUXEMBOURGEOISE
EUROTRUST S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 30 avril 1999, vol. 522, fol. 77, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(21439/576/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 1999.

MARCO POLO S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 51.885.

La Fiduciaire EUROTRUST S.A. dénonce, avec effet immédiat, le siège 10, avenue de la Faiencerie, L-1510 Luxembourg, de la société MARCO POLO S.A., R. C. B 51.885.

Luxembourg, le 3 mai 1999.

FIDUCIAIRE LUXEMBOURGEOISE
EUROTRUST S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 5 mai 1999, vol. 522, fol. 94, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(21442/576/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 1999.

MARCO POLO S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 51.885.

Monsieur Paul Joseph Williams, demeurant à Sark (Iles Anglo-Normandes), démissionne avec effet immédiat de son poste d'administrateur de la société MARCO POLO S.A., R. C. B 51.885.

Luxembourg, le 3 mai 1999.

FIDUCIAIRE LUXEMBOURGEOISE
EUROTRUST S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 5 mai 1999, vol. 522, fol. 94, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(21443/576/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 1999.

MARCO POLO S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 51.885.

La société INTERNATIONAL AUDITING SERVICES S.A., avec siège social à Road Town, Tortola (BVI), démissionne avec effet immédiat, de son poste de commissaire aux comptes de la société MARCO POLO S.A., R. C. B 51.885.

Luxembourg, le 3 mai 1999.

FIDUCIAIRE LUXEMBOURGEOISE
EUROTRUST S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 5 mai 1999, vol. 522, fol. 94, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(21444/576/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 1999.

MARCO POLO S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 51.885.

Monsieur Percy James Williams, demeurant à Sark (Iles Anglo-Normandes), démissionne avec effet immédiat de son poste d'administrateur de la société MARCO POLO S.A., R. C. B 51.885.

Luxembourg, le 3 mai 1999.

FIDUCIAIRE LUXEMBOURGEOISE
EUROTRUST S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 5 mai 1999, vol. 522, fol. 94, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(21445/576/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 1999.

MARCO POLO S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 51.885.

Monsieur Christian Faltot, demeurant à F-Villerupt, démissionne avec effet immédiat de son poste d'administrateur et d'administrateur-délégué de la société MARCO POLO S.A., R. C. B 51.885.

Luxembourg, le 3 mai 1999.

FIDUCIAIRE LUXEMBOURGEOISE
EUROTRUST S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 5 mai 1999, vol. 522, fol. 94, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(21446/576/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 1999.

DECOFIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 48.808.

EXTRAIT

Il résulte d'une décision du Conseil d'Administration, qu'avec effet au 1^{er} mars 1999, le siège social de la société est transféré de son ancienne adresse à L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.

Déposé aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 mars 1999.

Pour extrait conforme
DELOITTE & TOUCHE

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 8 mars 1999, vol. 520, fol. 63, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(12359/507/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 1999.

MUSIC DELUX S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 49.556.

La Fiduciaire EUROTRUST S.A. dénonce, avec effet immédiat, le siège 10, avenue de la Faïencerie, L-1510 Luxembourg, de la société MUSIC DELUX S.A., R. C. B 49.556.

Luxembourg, le 28 avril 1999.

FIDUCIAIRE LUXEMBOURGEOISE
EUROTRUST S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 30 avril 1999, vol. 522, fol. 77, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(21460/576/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 1999.

MUSIC DELUX S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 49.556.

Madame Caragh Couldridge, demeurant à Sark (Channel Islands), démissionne avec effet immédiat de son poste d'administrateur de la société MUSIC DELUX S.A., R. C. B 49.556.

Luxembourg, le 28 avril 1999.

FIDUCIAIRE LUXEMBOURGEOISE
EUROTRUST S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 30 avril 1999, vol. 522, fol. 77, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(21461/576/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 1999.

MUSIC DELUX S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 49.556.

Monsieur Simon Couldridge, demeurant à Sark (Channel Islands), démissionne avec effet immédiat de son poste d'administrateur de la société MUSIC DELUX S.A., R. C. B 49.556.

Luxembourg, le 28 avril 1999.

FIDUCIAIRE LUXEMBOURGEOISE
EUROTRUST S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 30 avril 1999, vol. 522, fol. 77, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(21462/576/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 1999.

MUSIC DELUX S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 49.556.

La société EUROPEAN AUDITING S.A., avec siège social à Road Town, Tortola (BVI), démissionne avec effet immédiat, de son poste de commissaire aux comptes de la société MUSIC DELUX S.A., R. C. B 49.556.
Luxembourg, le 28 avril 1999.

FIDUCIAIRE LUXEMBOURGEOISE
EUROTRUST S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 30 avril 1999, vol. 522, fol. 77, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(21463/576/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 1999.

OCULENS S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 53.102.

Monsieur Philip Croshaw, demeurant à Sark (Channel Islands), démissionne avec effet immédiat de son poste d'administrateur de la société OCULENS S.A., 10, avenue de la Faïencerie, L-1510 Luxembourg, R. C. B 53.102.
Luxembourg, le 28 avril 1999.

FIDUCIAIRE LUXEMBOURGEOISE
EUROTRUST S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 30 avril 1999, vol. 522, fol. 77, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(21469/576/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 1999.

OCULENS S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 53.102.

Monsieur Christian Faltot, demeurant à F-Villerupt, démissionne avec effet immédiat de son poste d'administrateur de la société OCULENS S.A., 10, avenue de la Faïencerie, L-1510 Luxembourg, R. C. B 53.102.
Luxembourg, le 28 avril 1999.

FIDUCIAIRE LUXEMBOURGEOISE
EUROTRUST S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 30 avril 1999, vol. 522, fol. 77, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(21470/576/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 1999.

OCULENS S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 53.102.

La société BUSINESS AND FINANCE ENGINEERING LIMITED, avec siège social à Dublin (Irlande), démissionne avec effet immédiat, de son poste de commissaire aux comptes de la société OCULENS S.A., R. C. B 53.102.
Luxembourg, le 28 avril 1999.

FIDUCIAIRE LUXEMBOURGEOISE
EUROTRUST S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 30 avril 1999, vol. 522, fol. 77, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(21471/576/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 1999.

DEEP FOREST S.A., Société Anonyme.Siège social: L-1631 Luxembourg, 35, rue Glesener.
R. C. Luxembourg B 49.832.

EXTRAIT

Le siège de la société se trouve depuis le 1^{er} mars 1999 au 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, suivant décision du Conseil d'Administration.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 février 1999.

Pour extrait conforme
DELOITTE & TOUCHE
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 8 mars 1999, vol. 520, fol. 63, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(12360/507/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 1999.

BANKET S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-1637 Luxembourg, 24-28, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 62.108.

In the year one thousand nine hundred and ninety-nine, on the twenty-fourth of February.
Before Us, Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notary residing in Luxembourg.

Was held an extraordinary general meeting of the shareholders of the company established in Luxembourg under the denomination of BANKET S.A., R.C. Number 62.108, incorporated pursuant to a deed of Maître Alex Weber, notary residing in Bascharage, dated December 4, 1997, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations Number 172 of March 23, 1998.

The meeting begins at three fifteen p.m., Mr Simon Woodville Baker, Certified Accountant, residing in Steinsel (Luxembourg), being in the chair.

The Chairman appoints as secretary of the meeting Mr Marc Prospert, maître en droit, residing in Bertrange.

The meeting elects as scrutineer Mr Raymond Thill, maître en droit, residing in Luxembourg.

The Chairman then states that:

I. - It appears from an attendance list established and certified by the members of the Bureau that the one thousand two hundred and fifty (1,250) shares having a par value of one thousand (1,000.-) Luxembourg francs each, representing the total capital of one million two hundred and fifty thousand (1,250,000.-) Luxembourg francs are duly represented at this meeting which is consequently regularly constituted and may deliberate upon the items on its agenda, hereinafter reproduced, without prior notices, all the persons present or represented at the meeting having agreed to meet after examination of the agenda.

The attendance list, signed by the proxyholder of the shareholders, all represented at the meeting, shall remain attached to the present deed together with the proxies and shall be filed at the same time with the registration authorities.

II. - The agenda of the meeting is worded as follows:

- 1) Change of the end of the financial year from the 31st of December to the 31st of October.
- 2) Subsequent amendment of Article 14 of the Articles of Incorporation.
- 3) Miscellaneous.

After approval of the statement of the Chairman and having verified that it was regularly constituted, the meeting passed, after deliberation, the following resolution by unanimous vote:

First and unique resolution

The General meeting resolved to change the end of the financial year from the 31st of December to the 31st of October, so that the present financial year which began on 1st January 1999 will end on 31st of October 1999.

As a consequence Article 14 of the Articles of Incorporation is amended and shall henceforth read as follows:

«**Art. 14.** The accounting year of the corporation shall begin on the first of November of each year and end on the thirty-first of October of the following year.»

Nothing else being on the agenda, and nobody wishing to address the meeting, the meeting was closed at three thirty p.m.

In faith of which We, the undersigned notary, set our hand and seal in Luxembourg-City, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will prevail.

The document having been read and translated to the persons appearing, said persons appearing signed with Us, the notary, the present original deed.

Traduction française du texte qui précède:

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-neuf, le vingt-quatre février.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme établie à Luxembourg sous la dénomination de BANKET S.A., R.C. Numéro 62.108, constituée suivant acte reçu par Maître Alex Weber, notaire de résidence à Bascharage, le 4 décembre 1997, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 172 du 23 mars 1998.

La séance est ouverte à quinze heures quinze sous la présidence de Monsieur Simon Woodville Baker, Certified Accountant, demeurant à Steinsel (Luxembourg).

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Monsieur Marc Prospert, maître en droit, demeurant à Bertrange.

L'assemblée élit comme scrutateur Monsieur Raymond Thill, maître en droit, demeurant à Luxembourg.

Monsieur le Président expose ensuite:

I. - Qu'il résulte d'une liste de présence dressée et certifiée par les membres du bureau que les mille deux cent cinquante (1.250) actions d'une valeur nominale de mille (1.000,-) francs luxembourgeois chacune, représentant l'intégralité du capital social d'un million deux cent cinquante mille (1.250.000,-) francs luxembourgeois sont dûment représentées à la présente assemblée qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour ci-après reproduit, tous les actionnaires ayant accepté de se réunir sans convocations préalables.

Ladite liste de présence, portant la signature du mandataire des actionnaires tous représentés, restera annexée au présent procès-verbal ensemble avec les procurations pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

II. - Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

- 1) Changement de la fin de l'année sociale du 31 décembre au 31 octobre.
- 2) Modification subséquente de l'article 14 des statuts.
- 3) Divers.

L'assemblée, après avoir approuvé l'exposé de Monsieur le Président et reconnu qu'elle était régulièrement constituée a pris, après délibération, la résolution suivante à l'unanimité des voix.

Première et unique résolution

L'Assemblée Générale décide de changer la fin de l'année sociale du 31 décembre au 31 octobre, de sorte que l'année sociale commencée le 1^{er} janvier 1999 se terminera le 31 octobre 1999.

En conséquence l'article 14 des statuts est modifié pour avoir désormais la teneur suivante:

«**Art. 14.** L'année sociale de la société commence le premier novembre de chaque année et finit le trente et un octobre de l'année suivante.»

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, la séance est levée à quinze heures trente. Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des personnes comparantes, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française; à la requête des mêmes personnes et en cas de divergences entre les textes anglais et français, la version anglaise fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: S.W. Baker, M. Prospert, R. Thill, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 3 mars 1999, vol. 2CS, fol. 43, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): W. Kerger.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 mars 1999.

A. Schwachtgen.

(12315/230/96) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 1999.

BANKET S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 24-28, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 62.108.

Statuts coordonnés, suivant l'acte n° 138 du 24 février 1999, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 mars 1999.

A. Schwachtgen.

(12316/230/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 1999.

BONZBA HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-1637 Luxembourg, 24-28, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 67.402.

In the year one thousand nine hundred and ninety-nine, on the twenty-fourth of February.

Before Us, Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notary residing in Luxembourg.

Was held an extraordinary general meeting of the shareholders of the company established in Luxembourg under the denomination of BONZBA HOLDINGS S.A., R.C. Number 67.402, incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary, dated December 4, 1998, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

The meeting begins at three forty-five p.m., Mr Simon Woodville Baker, Certified Accountant, residing in Steinsel (Luxembourg), being in the chair.

The Chairman appoints as secretary of the meeting Mr Marc Prospert, maître en droit, residing in Bertrange.

The meeting elects as scrutineer Mr Raymond Thill, maître en droit, residing in Luxembourg.

The Chairman then states that:

I. - It appears from an attendance list established and certified by the members of the Bureau that the one thousand two hundred and fifty (1,250) shares having a par value of one thousand (1,000.-) Luxembourg francs each, representing the total capital of one million two hundred and fifty thousand (1,250,000.-) Luxembourg francs are duly represented at this meeting which is consequently regularly constituted and may deliberate upon the items on its agenda, hereinafter reproduced, without prior notices, all the persons present or represented at the meeting having agreed to meet after examination of the agenda.

The attendance list, signed by the proxyholder of the shareholders all represented at the meeting, shall remain attached to the present deed together with the proxies and shall be filed at the same time with the registration authorities.

II. - The agenda of the meeting is worded as follows:

- 1) Change of the end of the financial year from the 31st of December to the 31st of October.

2) Subsequent amendment of Article 10 of the Articles of Incorporation.

3) Miscellaneous.

After approval of the statement of the Chairman and having verified that it was regularly constituted, the meeting passed, after deliberation, the following resolution by unanimous vote:

First and unique resolution

The General meeting resolved to change the end of the financial year from the 31st of December to the 31st of October, so that the present financial year which began on 1st January 1999 will end on 31st of October 1999.

As a consequence Article 10 of the Articles of Incorporation is amended and shall henceforth read as follows:

«**Art. 10.** The Company's financial year shall begin on the first of November of each year and end on the thirty-first of October of the following year.».

Nothing else being on the agenda, and nobody wishing to address the meeting, the meeting was closed at four p.m.

In faith of which We, the undersigned notary, set our hand and seal in Luxembourg-City, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will prevail.

The document having been read and translated to the persons appearing, said persons appearing signed with Us, the notary, the present original deed.

Traduction française du texte qui précède:

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-neuf, le vingt-quatre février.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme établie à Luxembourg sous la dénomination de BONZBA HOLDINGS S.A., R.C. Numéro 67.402, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire, le 4 décembre 1998, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

La séance est ouverte à quinze heures quarante-cinq sous la présidence de Monsieur Simon Woodville Baker, Certified Accountant, demeurant à Steinsel (Luxembourg).

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Monsieur Marc Prospert, maître en droit, demeurant à Bertrange.

L'assemblée élit comme scrutateur Monsieur Raymond Thill, maître en droit, demeurant à Luxembourg.

Monsieur le Président expose ensuite:

I. - Qu'il résulte d'une liste de présence dressée et certifiée par les membres du bureau que les mille deux cent cinquante (1.250) actions d'une valeur nominale de mille (1.000,-) francs luxembourgeois chacune, représentant l'intégralité du capital social d'un million deux cent cinquante mille (1.250.000,-) francs luxembourgeois sont dûment représentées à la présente assemblée qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour ci-après reproduit, tous les actionnaires ayant accepté de se réunir sans convocations préalables.

Ladite liste de présence, portant la signature du mandataire des actionnaires tous représentés, restera annexée au présent procès-verbal ensemble avec les procurations pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

II. - Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

1) Changement de la fin de l'année sociale du 31 décembre au 31 octobre.

2) Modification subséquente de l'article 10 des statuts.

3) Divers.

L'assemblée, après avoir approuvé l'exposé de Monsieur le Président et reconnu qu'elle était régulièrement constituée a pris, après délibération, la résolution suivante à l'unanimité des voix.

Première et unique résolution

L'Assemblée Générale décide de changer la fin de l'année sociale du 31 décembre au 31 octobre, de sorte que l'année sociale commencée le 1^{er} janvier 1999 se terminera le 31 octobre 1999.

En conséquence l'article 10 des statuts est modifié pour avoir désormais la teneur suivante:

«**Art. 10.** L'année sociale commence le premier novembre de chaque année et finit le trente et un octobre de l'année suivante.».

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, la séance est levée à seize heures.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des personnes comparantes, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française; à la requête des mêmes personnes et en cas de divergences entre les textes anglais et français, la version anglaise fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: S.W. Baker, M. Prospert, R. Thill, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 3 mars 1999, vol. 2CS, fol. 43, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): W. Kerger.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 mars 1999.

A. Schwachtgen.

(12329/230/93) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 1999.

BONZBA HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 24-28, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 67.402.

Statuts coordonnés, suivant l'acte n° 140 du 24 février 1999, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 mars 1999.

A. Schwachtgen.

(12330/230/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 1999.

BINDURA S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-1637 Luxembourg, 24-28, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 61.887.

In the year one thousand nine hundred and ninety-nine, on the twenty-fourth of February.

Before Us, Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notary residing in Luxembourg.

Was held an extraordinary general meeting of the shareholders of the company established in Luxembourg under the denomination of BINDURA S.A., R.C. Number 61.887, incorporated pursuant to a deed of Maître Alex Weber, notary residing in Bascharage, dated November 14, 1997, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations Number 138 of March 5, 1998.

The meeting begins at three thirty p.m., Mr Simon Woodville Baker, Certified Accountant, residing in Steinsel (Luxembourg), being in the chair.

The Chairman appoints as secretary of the meeting Mr Marc Prospert, maître en droit, residing in Bertrange.

The meeting elects as scrutineer Mr Raymond Thill, maître en droit, residing in Luxembourg.

The Chairman then states that:

I. - It appears from an attendance list established and certified by the members of the Bureau that the one thousand two hundred and fifty (1,250) shares having a par value of one thousand (1,000.-) Luxembourg francs each, representing the total capital of one million two hundred and fifty thousand (1,250,000.-) Luxembourg francs are duly represented at this meeting which is consequently regularly constituted and may deliberate upon the items on its agenda, hereinafter reproduced, without prior notices, all the persons present or represented at the meeting having agreed to meet after examination of the agenda.

The attendance list, signed by the proxyholder of the shareholders all represented at the meeting, shall remain attached to the present deed together with the proxies and shall be filed at the same time with the registration authorities.

II. - The agenda of the meeting is worded as follows:

- 1) Change of the end of the financial year from the 31st of December to the 31st of October.
- 2) Subsequent amendment of Article 14 of the Articles of Incorporation.
- 3) Miscellaneous.

After approval of the statement of the Chairman and having verified that it was regularly constituted, the meeting passed, after deliberation, the following resolution by unanimous vote:

First and unique resolution

The General meeting resolved to change the end of the financial year from the 31st of December to the 31st of October, so that the present financial year which began on 1st January 1999 will end on 31st of October 1999.

As a consequence Article 14 of the Articles of Incorporation is amended and shall henceforth read as follows:

«**Art. 14.** The accounting year of the corporation shall begin on the first of November of each year and end on the thirty-first of October of the following year.»

Nothing else being on the agenda, and nobody wishing to address the meeting, the meeting was closed at three forty-five p.m.

In faith of which We, the undersigned notary, set our hand and seal in Luxembourg-City, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will prevail.

The document having been read and translated to the persons appearing, said persons appearing signed with Us, the notary, the present original deed.

Traduction française du texte qui précède:

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-neuf, le vingt-quatre février.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme établie à Luxembourg sous la dénomination de BINDURA S.A., R.C. Numéro 61.887, constituée suivant acte reçu par Maître Alex Weber, notaire de résidence à Bascharage, le 14 novembre 1997, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 138 du 5 mars 1998.

La séance est ouverte à quinze heures trente sous la présidence de Monsieur Simon Woodville Baker, Certified Accountant, demeurant à Steinsel (Luxembourg).

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Monsieur Marc Prospert, maître en droit, demeurant à Bertrange.

L'assemblée élit comme scrutateur Monsieur Raymond Thill, maître en droit, demeurant à Luxembourg.

Monsieur le Président expose ensuite:

I. - Qu'il résulte d'une liste de présence dressée et certifiée par les membres du bureau que les mille deux cent cinquante (1.250) actions d'une valeur nominale de mille (1.000,-) francs luxembourgeois chacune, représentant l'intégralité du capital social d'un million deux cent cinquante mille (1.250.000,-) francs luxembourgeois sont dûment représentées à la présente assemblée qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour ci-après reproduit, tous les actionnaires ayant accepté de se réunir sans convocations préalables.

Ladite liste de présence, portant la signature du mandataire des actionnaires tous représentés, restera annexée au présent procès-verbal ensemble avec les procurations pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

II. - Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

- 1) Changement de la fin de l'année sociale du 31 décembre au 31 octobre.
- 2) Modification subséquente de l'article 14 des statuts.
- 3) Divers.

L'assemblée, après avoir approuvé l'exposé de Monsieur le Président et reconnu qu'elle était régulièrement constituée a pris, après délibération, la résolution suivante à l'unanimité des voix.

Première et unique résolution

L'Assemblée Générale décide de changer la fin de l'année sociale du 31 décembre au 31 octobre, de sorte que l'année sociale commencée le 1^{er} janvier 1999 se terminera le 31 octobre 1999.

En conséquence l'article 14 des statuts est modifié pour avoir désormais la teneur suivante:

«**Art. 14.** L'année sociale de la société commence le premier novembre de chaque année et finit le trente et un octobre de l'année suivante.»

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, la séance est levée à quinze heures quarante-cinq.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des personnes comparantes, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française; à la requête des mêmes personnes et en cas de divergences entre les textes anglais et français, la version anglaise fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: S.W. Baker, M. Prospert, R. Thill, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 3 mars 1999, vol. 2CS, fol. 43, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): W. Kerger.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 mars 1999.

A. Schwachtgen.

(12324/230/97) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 1999.

BINDURA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 24-28, rue Goethe.

R. C. Luxembourg B 61.887.

Statuts coordonnés, suivant l'acte n° 139 du 24 février 1999, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 mars 1999.

A. Schwachtgen.

(12325/230/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 1999.

COMPAGNIE FINANCIERE IMMOBILIERE HOTELIERE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 62, avenue de la Liberté.

R. C. Luxembourg B 38.862.

Les comptes annuels, la proposition d'affectation du résultat ainsi que l'affectation du résultat au 31 décembre 1997, enregistrés à Luxembourg, le 8 mars 1999, vol. 520, fol. 63, case 1, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 mars 1999.

(12352/043/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 1999.

COMPAGNIE FINANCIERE IMMOBILIERE HOTELIERE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 62, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 38.862.

L'Assemblée Générale Annuelle, qui s'est tenue à Luxembourg, le 30 décembre 1998, a pris entre autres, la résolution suivante:

Quatrième résolution

L'Assemblée prend acte que le mandat du Commissaire aux Comptes est échu et qu'en l'absence de renouvellement et/ou de nouvelles nominations, le Commissaire aux Comptes a poursuivi son mandat jusqu'à la date de ce jour. L'Assemblée décide de nommer pour l'exercice 1998, la société GRANT THORNTON REVISION ET CONSEILS S.A., 2, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg en tant que Commissaire aux Comptes.

Le mandat ainsi conféré prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Statutaire de 1999.

Dépôt au registre de commerce et publication au Mémorial.

Luxembourg, le 8 mars 1999.

Le Conseil d'Administration

J.-P. Legoux D. Ponal A. Hodgkinson
Président Administrateur Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 8 mars 1999, vol. 520, fol. 63, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(12353/043/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 1999.

BRE DESCARTES (LUXEMBOURG) I, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social de 10.100.000,- LUF.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 58.692.

EXTRAIT

Il résulte d'une décision du gérant, qu'avec effet au 1^{er} mars 1999, le siège social de la société est transféré de son ancienne adresse à L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.

Déposé aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} mars 1999.

Pour extrait conforme
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 8 mars 1999, vol. 520, fol. 63, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(12331/507/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 1999.

CAMEL HOLDINGS S.A., Société Anonyme Holding.

Registered office: L-1637 Luxembourg, 24-28, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 64.088.

In the year one thousand nine hundred and ninety-nine, on the twenty-fourth of February.

Before Us, Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notary residing in Luxembourg.

Was held an extraordinary general meeting of the shareholders of the company established in Luxembourg under the denomination of CALMEL HOLDINGS S.A., R.C. Number 64.088, incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary, dated April 15, 1998, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations Number 497 of July 6, 1998.

The meeting begins at four p.m., Mr Simon Woodville Baker, Certified Accountant, residing in Steinsel (Luxembourg), being in the chair.

The Chairman appoints as secretary of the meeting Mr Marc Prospert, maître en droit, residing in Bertrange.

The meeting elects as scrutineer Mr Raymond Thill, maître en droit, residing in Luxembourg.

The Chairman then states that:

I. - It appears from an attendance list established and certified by the members of the Bureau that the one thousand two hundred and fifty (1,250) shares having a par value of one thousand (1,000.-) Luxembourg francs each, representing the total capital of one million two hundred and fifty thousand (1,250,000.-) Luxembourg francs are duly represented at this meeting which is consequently regularly constituted and may deliberate upon the items on its agenda, hereinafter reproduced, without prior notices, all the persons present or represented at the meeting having agreed to meet after examination of the agenda.

The attendance list, signed by the proxyholder of the shareholders all represented at the meeting, shall remain attached to the present deed together with the proxies and shall be filed at the same time with the registration authorities.

II. - The agenda of the meeting is worded as follows:

- 1) Change of the end of the financial year from the 31st of December to the 31st of October.
- 2) Subsequent amendment of Article 10 of the Articles of Incorporation.
- 3) Miscellaneous.

After approval of the statement of the Chairman and having verified that it was regularly constituted, the meeting passed, after deliberation, the following resolution by unanimous vote:

First and unique resolution

The General meeting resolved to change the end of the financial year from the 31st of December to the 31st of October, so that the present financial year which began on 1st January 1999 will end on 31st of October 1999.

As a consequence Article 10 of the Articles of Incorporation is amended and shall henceforth read as follows:

«**Art. 10.** The Company's financial year shall begin on the first of November of each year and end on the thirty-first of October of the following year.»

Nothing else being on the agenda, and nobody wishing to address the meeting, the meeting was closed at four-fifteen p.m.

In faith of which We, the undersigned notary, set our hand and seal in Luxembourg-City, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will prevail.

The document having been read and translated to the persons appearing, said persons appearing signed with Us, the notary, the present original deed.

Traduction française du texte qui précède:

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-neuf, le vingt-quatre février.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme établie à Luxembourg sous la dénomination de CALMEL HOLDINGS S.A., R.C. Numéro 64.088, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire, le 15 avril 1998, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 497 du 6 juillet 1998.

La séance est ouverte à seize heures sous la présidence de Monsieur Simon Woodville Baker, Certified Accountant, demeurant à Steinsel (Luxembourg).

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Monsieur Marc Prospert, maître en droit, demeurant à Bertrange.

L'assemblée élit comme scrutateur Monsieur Raymond Thill, maître en droit, demeurant à Luxembourg.

Monsieur le Président expose ensuite:

I. - Qu'il résulte d'une liste de présence dressée et certifiée par les membres du bureau que les mille deux cent cinquante (1.250) actions d'une valeur nominale de mille (1.000,-) francs luxembourgeois chacune, représentant l'intégralité du capital social d'un million deux cent cinquante mille (1.250.000,-) francs luxembourgeois sont dûment représentées à la présente assemblée qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour ci-après reproduit, tous les actionnaires ayant accepté de se réunir sans convocations préalables.

Ladite liste de présence, portant la signature du mandataire des actionnaires tous représentés, restera annexée au présent procès-verbal ensemble avec les procurations pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

II. - Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

- 1) Changement de la fin de l'année sociale du 31 décembre au 31 octobre.
- 2) Modification subséquente de l'article 10 des statuts.
- 3) Divers.

L'assemblée, après avoir approuvé l'exposé de Monsieur le Président et reconnu qu'elle était régulièrement constituée a pris, après délibération, la résolution suivante à l'unanimité des voix.

Première et unique résolution

L'Assemblée Générale décide de changer la fin de l'année sociale du 31 décembre au 31 octobre, de sorte que l'année sociale commencée le 1^{er} janvier 1999 se terminera le 31 octobre 1999.

En conséquence l'article 10 des statuts est modifié pour avoir désormais la teneur suivante:

«**Art. 10.** L'année sociale commence le premier novembre de chaque année et finit le trente et un octobre de l'année suivante.»

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, la séance est levée à seize heures quinze.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des personnes comparantes, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française; à la requête des mêmes personnes et en cas de divergences entre les textes anglais et français, la version anglaise fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: S.W. Baker, M. Prospert, R. Thill, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 3 mars 1999, vol. 2CS, fol. 43, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): W. Kerger.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 mars 1999.

A. Schwachtgen.

(12335/230/95) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 1999.

CALMEL HOLDINGS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 24-28, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 64.088.

Statuts coordonnés, suivant l'acte n° 141 du 24 février 1999, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 mars 1999.

A. Schwachtgen.

(12336/230/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 1999.

CLOVELLY S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-1637 Luxembourg, 24-28, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 62.110.

In the year one thousand nine hundred and ninety-nine, on the twenty-fourth of February.

Before Us, Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notary residing in Luxembourg.

Was held an extraordinary general meeting of the shareholders of the company established in Luxembourg under the denomination of CLOVELLY S.A., R.C. Number 62.110, incorporated pursuant to a deed of Maître Alex Weber, notary residing in Bascharage, dated December 4, 1997, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations Number 172 of March 23, 1998.

The meeting begins at four fifteen p.m, Mr Simon Woodville Baker, Certified Accountant, residing in Steinsel (Luxembourg), being in the chair.

The Chairman appoints as secretary of the meeting Mr Marc Prospert, maître en droit, residing in Bertrange.

The meeting elects as scrutineer Mr Raymond Thill, maître en droit, residing in Luxembourg.

The Chairman then states that:

I. - It appears from an attendance list established and certified by the members of the Bureau that the one thousand two hundred and fifty (1,250) shares having a par value of one thousand (1,000.-) Luxembourg francs each, representing the total capital of one million two hundred and fifty thousand (1,250,000.-) Luxembourg francs are duly represented at this meeting which is consequently regularly constituted and may deliberate upon the items on its agenda, hereinafter reproduced, without prior notices, all the persons present or represented at the meeting having agreed to meet after examination of the agenda.

The attendance list, signed by the proxyholder of the shareholders all represented at the meeting, shall remain attached to the present deed together with the proxies and shall be filed at the same time with the registration authorities.

II. - The agenda of the meeting is worded as follows:

- 1) Change of the end of the financial year from the 31st of December to the 31st of October.
- 2) Subsequent amendment of Article 14 of the Articles of Incorporation.
- 3) Miscellaneous.

After approval of the statement of the Chairman and having verified that it was regularly constituted, the meeting passed, after deliberation, the following resolution by unanimous vote:

First and unique resolution

The General meeting resolved to change the end of the financial year from the 31st of December to the 31st of October, so that the present financial year which began on 1st January 1999 will end on 31st of October 1999.

As a consequence Article 14 of the Articles of Incorporation is amended and shall henceforth read as follows:

«**Art. 14.** The accounting year of the corporation shall begin on the first of November of each year and end on the thirty-first of October of the following year.».

Nothing else being on the agenda, and nobody wishing to address the meeting, the meeting was closed at four-thirty p.m.

In faith of which We, the undersigned notary, set our hand and seal in Luxembourg-City, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will prevail.

The document having been read and translated to the persons appearing, said persons appearing signed with Us, the notary, the present original deed.

Traduction française du texte qui précède:

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-neuf, le vingt-quatre février.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme établie à Luxembourg sous la dénomination de CLOVELLY S.A., R.C. Numéro 62.110, constituée suivant acte reçu par Maître Alex Weber, notaire de résidence à Bascharage, le 4 décembre 1997, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 172 du 23 mars 1998.

La séance est ouverte à seize heures quinze sous la présidence de Monsieur Simon Woodville Baker, Certified Accountant, demeurant à Steinsel (Luxembourg).

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Monsieur Marc Prospert, maître en droit, demeurant à Bertrange. L'assemblée élit comme scrutateur Monsieur Raymond Thill, maître en droit, demeurant à Luxembourg.

Monsieur le Président expose ensuite:

I. - Qu'il résulte d'une liste de présence dressée et certifiée par les membres du bureau que les mille deux cent cinquante (1.250) actions d'une valeur nominale de mille (1.000,-) francs luxembourgeois chacune, représentant l'intégralité du capital social d'un million deux cent cinquante mille (1.250.000,-) francs luxembourgeois sont dûment représentées à la présente assemblée qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour ci-après reproduit, tous les actionnaires ayant accepté de se réunir sans convocations préalables.

Ladite liste de présence, portant la signature du mandataire des actionnaires tous représentés, restera annexée au présent procès-verbal ensemble avec les procurations pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

II. - Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

- 1) Changement de la fin de l'année sociale du 31 décembre au 31 octobre.
- 2) Modification subséquente de l'article 14 des statuts.
- 3) Divers.

L'assemblée, après avoir approuvé l'exposé de Monsieur le Président et reconnu qu'elle était régulièrement constituée a pris, après délibération, la résolution suivante à l'unanimité des voix.

Première et unique résolution

L'Assemblée Générale décide de changer la fin de l'année sociale du 31 décembre au 31 octobre, de sorte que l'année sociale commencée le 1^{er} janvier 1999 se terminera le 31 octobre 1999.

En conséquence l'article 14 des statuts est modifié pour avoir désormais la teneur suivante:

«**Art. 14.** L'année sociale de la société commence le premier novembre de chaque année et finit le trente et un octobre de l'année suivante.»

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, la séance est levée à seize heures trente.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des personnes comparantes, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française; à la requête des mêmes personnes et en cas de divergences entre les textes anglais et français, la version anglaise fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: S.W. Baker, M. Prospert, R. Thill, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 3 mars 1999, vol. 2CS, fol. 43, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): W. Kerger.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 mars 1999.

A. Schwachtgen.

(12345/230/96) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 1999.

CLOVELLY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 24-28, rue Goethe.

R. C. Luxembourg B 62.110.

Statuts coordonnés, suivant l'acte n° 142 du 24 février 1999, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 mars 1999.

A. Schwachtgen.

(12346/230/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 1999.

DAKUMO S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 11, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 58.141.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 4 mars 1999, vol. 520, fol. 48, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 mars 1999.

DAKUMO S.A.

C. Hermes J.-R. Bartolini
Administrateur Administrateur

(12357/795/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 1999.

COLLAGEN LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 15, rue de la Chapelle.
R. C. Luxembourg B 36.827.

EXTRAIT

Il ressort d'une décision circulaire du conseil d'administration du 30 octobre 1998 que Mademoiselle Isabelle Liart, manager, rue de Gonoy, 53, B-5640 Saint-Gérard, a été nommée administrateur de la société en remplacement de l'administrateur démissionnaire.

Mademoiselle Isabelle Liart terminera le mandat de son prédécesseur qui viendra à échéance à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 30 juin 1998.

Luxembourg, le 30 octobre 1998.

Pour extrait conforme
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 9 mars 1999, vol. 520, fol. 67, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(12350/534/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 1999.

CORFINA (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 46.672.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal d'une Assemblée Générale Ordinaire, que Monsieur Georges Deitz, avocat, demeurant à Luxembourg, a été élu à la fonction d'administrateur en remplacement de Monsieur François Winandy démissionnaire, à qui décharge a été donnée pour l'exercice de son mandat.

Le mandat de l'administrateur viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire des associés statuant sur les comptes de l'exercice au 31 décembre 1998.

Il résulte également de ladite Assemblée Générale Ordinaire que le siège social de la société est transféré avec effet au 1^{er} mars 1999 de son ancienne adresse à L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.

Déposé aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} mars 1999.

Pour extrait conforme
DELOITTE & TOUCHE
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 2 mars 1999, vol. 520, fol. 38, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(12355/507/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 1999.

DBASSOCIATES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 203, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 54.228.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 1997, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 3 mars 1999, vol. 520, fol. 46, case 4, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 mars 1999.

Signature.

(12358/534/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 1999.

DELOITTE & TOUCHE GROUP, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8009 Strassen, 3, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 60.927.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue extraordinairement en date du 10 janvier 1999, que Monsieur Thierry Hoeltgen, ingénieur conseil, demeurant à Strassen, a été nommé à la fonction de gérant.

Déposé aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 mars 1999.

Pour extrait conforme
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 4 mars 1999, vol. 520, fol. 50, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(12363/507/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 1999.

CREDIT INTERNATIONAL ASSET MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 4, rue Alphonse Weicker.
R. C. Luxembourg B 63.168.

—
Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 3 mars 1999, vol. 520, fol. 46, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 1999.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 12 février 1999

- L'assemblée décide de transférer EURO 15.000,- à la réserve légale et de payer un dividende de EURO 1.520.000,- à charge du résultat de l'exercice, le solde étant reporté à nouveau.

- MM. Pietro Modiano, Fabio Innocenzi, Dario Frigerio et Sebastiano Bazzoni sont nommés administrateurs pour une période statutaire jusqu'à l'assemblée générale annuelle de 2000.

- PricewaterhouseCoopers sont nommés commissaire aux comptes pour une période statutaire jusqu'à l'assemblée générale annuelle de 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 mars 1999.

CREDIT INTERNATIONAL ASSET MANAGEMENT S.A.

Signature

(12356/534/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 1999.

DELOITTE & TOUCHE - ERS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8009 Strassen, 3, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 45.980.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue extraordinairement en date du 25 février 1999, que Monsieur Eric van de Kerkhove, réviseur d'entreprises, demeurant à Luxembourg, a été nommé à la fonction de gérant.

Déposé aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 février 1999.

Pour extrait conforme
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} mars 1999, vol. 520, fol. 34, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(12362/507/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 1999.

**DELOITTE & TOUCHE LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme,
(anc. DELOITTE & TOUCHE LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée).**

Siège social: L-1631 Luxembourg, 21, rue Glesener.

—
L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-neuf, le vingt-deux février.

Par-devant Nous, Maître Alex Weber, notaire de résidence à Bascharage.

Ont comparu:

1) La société DELOITTE & TOUCHE S.A., avec siège social à L-8009 Strassen, 3, route d'Arlon,

ici représentée par Monsieur Edy Schmit, réviseur d'entreprises, demeurant à Luxembourg;

2) La société FIDUCIAIRE GENERALE DE LUXEMBOURG S.A., avec siège social à L-1631 Luxembourg, 21, rue Glesener,

ici représentée par Monsieur Edy Schmit, prénommé,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 22 février 1999, laquelle, après avoir été paraphée ne varietur par Monsieur Edy Schmit et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être enregistrée avec celui-ci.

La société DELOITTE & TOUCHE S.A., préqualifiée sub 1), agissant en sa qualité de seul associé de la société à responsabilité limitée DELOITTE & TOUCHE LUXEMBOURG, S.à r.l., avec siège social à Luxembourg, constituée suivant acte reçu par le notaire Jean Seckler, de résidence à Junglinster, en date du 9 octobre 1990, publié au Mémorial C, numéro 114 du 9 mars 1991 et dont les statuts ont été modifiés suivant actes reçus par le prédit notaire Jean Seckler en date du 26 novembre 1990, publié au Mémorial C, numéro 185 du 20 avril 1991, par le prédit notaire Jean Seckler en date du 22 décembre 1994, publié au Mémorial C, numéro 222 du 22 mai 1995, par le notaire Frank Baden, de résidence à Luxembourg, en date du 29 avril 1996, publié au Mémorial C, numéro 400 du 20 août 1996 et par le prédit notaire Frank Baden en date du 29 octobre 1998, non encore publié au Mémorial C, requiert le notaire d'acter ce qui suit:

Augmentation de capital

La société DELOITTE & TOUCHE S.A., seul associé, décide d'augmenter le capital de la société d'un montant de sept cent cinquante mille francs luxembourgeois (750.000,- LUF) pour le porter de son montant actuel de cinq cent mille francs luxembourgeois (500.000,- LUF) à un million deux cent cinquante mille francs luxembourgeois (1.250.000,- LUF) par la création de sept cent cinquante (750) parts sociales nouvelles d'une valeur nominale de mille francs luxembourgeois (1.000,- LUF) chacune.

Souscription et paiement

Les sept cent cinquante (750) parts sociales nouvelles ont été souscrites comme suit:

- Sept cent quarante-neuf (749) parts sociales par la société DELOITTE & TOUCHE S.A., préqualifiée sub 1).
- Une (1) part sociale par la société FIDUCIAIRE GENERALE DE LUXEMBOURG S.A., préqualifiée sub 2).

Toutes les parts sociales nouvelles ont été libérées par un apport en espèces, de sorte que le montant de sept cent cinquante mille francs luxembourgeois (750.000,- LUF) se trouve à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

Ensuite la société DELOITTE & TOUCHE S.A. et la société FIDUCIAIRE GENERALE DE LUXEMBOURG S.A., préqualifiées, seuls associés de la société DELOITTE & TOUCHE LUXEMBOURG, S.à r.l., exerçant les pouvoirs d'une assemblée générale extraordinaire, ont pris les résolutions suivantes:

Première résolution

Suite à la prédite augmentation de capital, l'article 6 des statuts de la société est modifié comme suit:

«**Art. 6.** Le capital social est fixé à un million deux cent cinquante mille francs luxembourgeois (1.250.000,- LUF), divisé en mille deux cent cinquante (1.250) parts sociales de mille francs luxembourgeois (1.000,- LUF) chacune.

Les parts sociales ont été souscrites comme suit:

1) La société DELOITTE & TOUCHE S.A., préqualifiée, mille deux cent quarante-neuf parts sociales	1.249
2) La société FIDUCIAIRE GENERALE DE LUXEMBOURG S.A., préqualifiée, une part sociale	1
Total mille deux cent cinquante parts sociales	1.250»

Deuxième résolution

Décharge pleine et entière est accordée aux gérants:

- Monsieur Arno Schleich, réviseur d'entreprises, demeurant à Roodt-sur-Syre;
 - Monsieur Maurice Lam, réviseur d'entreprises, demeurant à Ernster;
 - Monsieur Edy Schmit, réviseur d'entreprises, demeurant à Luxembourg;
 - Monsieur John B. Geggan, réviseur d'entreprises, demeurant à Luxembourg;
 - Monsieur Benoit Schaus, réviseur d'entreprises, demeurant à Vielsalm (Belgique);
 - Monsieur Eric van de Kerkhove, réviseur d'entreprises, demeurant à Luxembourg;
 - Monsieur Vafa Moayed, réviseur d'entreprise, demeurant à Bereldange;
 - Monsieur Paul Laplume, réviseur d'entreprises, demeurant à Junglinster;
 - Monsieur Franz Prost, réviseur d'entreprises, demeurant à Luxembourg;
 - Monsieur Philippe Bruneton, ingénieur conseil, demeurant à Olm;
 - Madame Barbara Michaelis, réviseur d'entreprises, demeurant à Helmsange;
 - Madame Marie-José Steinborn, réviseur d'entreprises, demeurant à Luxembourg,
- pour l'exécution de leur fonction jusqu'à ce jour.

Troisième résolution

La société DELOITTE & TOUCHE LUXEMBOURG, S.à r.l. est transformée en une société anonyme, et ce avec effet à ce jour. Cette transformation n'entraînera pas création d'un être moral nouveau et c'est toujours la même société qui sous la même personnalité juridique mais sous une autre forme, continuera d'exister entre les propriétaires des actions ci-après créées en remplacement des parts sociales de la société à responsabilité limitée actuellement transformée et tous ceux qui pourront devenir actionnaires par la suite:

Transformation de la société DELOITTE & TOUCHE LUXEMBOURG, S.à r.l. en une société anonyme, avec effet à ce jour, dont les statuts sont établis comme suit:

Titre 1^{er}. - Dénomination, Siège social, Objet, Durée

Art. 1^{er}. Il est formé une société anonyme sous la dénomination de DELOITTE & TOUCHE LUXEMBOURG S.A. qui sera régie par les lois en vigueur et spécialement par celles du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et de ses lois modificatives, ainsi que par les présents statuts.

Art. 2. Le siège de la société est établi à Luxembourg.

Au cas où des événements extraordinaires d'ordre politique ou économique, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger, se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales.

Une telle décision n'aura aucun effet sur la nationalité de la société. La déclaration de transfert du siège sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'organe de la société qui se trouvera le mieux placé à cet effet dans les circonstances données.

Art. 3. La société est constituée pour une durée indéterminée.

Art. 4. La société a pour objet d'effectuer toutes expertises comptables, fiscales, économiques et financières, d'exercer tous mandats de vérification, de contrôle, de révision et de surveillance, et d'exercer toutes activités se rattachant directement ou indirectement à la profession d'expert-comptable et de réviseur d'entreprises telles que les expertises, travaux, contrôles, consultations et avis, estimations, enquêtes et études commerciales et économiques sur les questions comptables, fiscales et financières et sur toutes questions concernant la constitution, le fonctionnement, la gestion et l'administration des sociétés et groupements économiques.

Elle pourra prendre des participations dans toutes sociétés ou entreprises ayant un objet identique ou analogue à son propre objet.

Elle pourra effectuer toutes opérations commerciales, financières, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus et susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement.

Titre II. - Capital, Actions

Art. 5. Le capital social est fixé à un million deux cent cinquante mille francs luxembourgeois (1.250.000,- LUF), divisé en mille deux cent cinquante (1.250) actions d'une valeur nominale de mille francs luxembourgeois (1.000,- LUF) chacune.

Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions. Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire.

La société peut procéder au rachat de ses propres actions sous les conditions prévues par la loi.

Le capital pourra être augmenté ou réduit dans les conditions légales requises.

Titre III. - Administration

Art. 6. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non, nommés pour un terme qui ne peut excéder six ans, par l'assemblée générale des actionnaires, et toujours révocables par elle.

Le nombre des administrateurs ainsi que leur rémunération et la durée de leur mandat sont fixés par l'assemblée générale de la société.

Art. 7. Le conseil d'administration choisit parmi ses membres un président. Le conseil d'administration se réunit sur la convocation du président, aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige. Il doit être convoqué chaque fois que deux administrateurs le demandent.

Les résolutions signées par tous les membres du conseil d'administration auront la même validité et efficacité que si elles avaient été prises lors d'une réunion dûment convoquée et tenue.

Ces signatures pourront figurer sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une même résolution et pourront être prouvées par lettre, câble, télégramme, télécopie, télex ou tous moyens similaires de communication.

Art. 8. Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire tous actes d'administration et de disposition qui rentrent dans l'objet social.

Il a dans sa compétence tous les actes qui ne sont pas réservés expressément par la loi et les statuts à l'assemblée générale. Il est autorisé à verser des acomptes sur dividendes aux conditions prévues par la loi.

Art. 9. La société est engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes de deux administrateurs, sans préjudice des décisions à prendre quant à la signature sociale en cas de délégation de pouvoirs et mandats conférés par le conseil d'administration en vertu de l'article 10 des statuts.

Art. 10. Le conseil d'administration peut déléguer la gestion journalière de la société à un ou plusieurs administrateurs qui prendront la dénomination d'administrateurs-délégués.

Il peut aussi confier la direction de l'ensemble ou de telle partie ou branche spéciale des affaires sociales à un ou plusieurs directeurs, et donner des pouvoirs spéciaux pour des affaires déterminées à un ou plusieurs fondés de pouvoirs, choisis dans ou hors son sein, actionnaires ou non.

Art. 11. Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, sont suivies au nom de la société par le conseil d'administration, poursuites et diligences de son président ou d'un administrateur délégué à ces fins.

Titre IV. - Surveillance

Art. 12. La société est surveillée par un ou plusieurs commissaires nommés par l'assemblée générale, qui fixe leur nombre et leur rémunération, ainsi que la durée de leur mandat, qui ne peut excéder six ans.

Titre V. - Assemblée générale

Art. 13. L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le dernier lundi du mois de juin à 16.00 heures au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.

Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée générale a lieu le premier jour ouvrable suivant.

Titre VI. - Année sociale, Répartition des bénéfices

Art. 14. L'année sociale commence le 1^{er} mai et finit le 30 avril de chaque année.

Art. 15. L'excédant favorable du bilan, déduction faite des charges sociales et des amortissements, forme le bénéfice net de la société. Sur ce bénéfice, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint le dixième du capital social, mais devrait toutefois être repris jusqu'à entière reconstitution, si à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve avait été entamé.

Le solde est à la disposition de l'assemblée générale.

Titre VII. - Dissolution, Liquidation

Art. 16. La société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale.

Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommés par l'assemblée générale qui détermine leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Titre VIII. - Dispositions générales

Art. 17. Pour tous les points non spécifiés dans les présents statuts, les parties se réfèrent et se soumettent aux dispositions de la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et de ses lois modificatives.

Dispositions transitoires

- 1) L'exercice social en cours ayant commencé le 1^{er} mai 1998 se terminera le 30 avril 1999.
- 2) La première assemblée générale annuelle se tiendra en 1999.

Souscription

Les articles de la société ayant ainsi été établis, les comparants déclarent souscrire l'intégralité du capital comme suit:

1) La société DELOITTE & TOUCHE S.A., préqualifiée, mille deux cent quarante-neuf actions	1.249
2) La société FIDUCIAIRE GENERALE DE LUXEMBOURG S.A., préqualifiée, une action	1
Total mille deux cent cinquante actions	1.250

Déclaration

Le notaire soussigné déclare que les conditions prévues par l'article 26 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée ultérieurement, ont été observées.

Assemblée générale extraordinaire

Les actionnaires préqualifiés, représentant la totalité du capital souscrit, se considérant comme dûment convoqués, se sont ensuite constitués en assemblée générale extraordinaire.

Après avoir constaté que la présente assemblée est régulièrement constituée, ils ont pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

I. - Le nombre des administrateurs est fixé à trois (3) et celui des commissaires à un (1);

Ont été appelés aux fonctions d'administrateurs jusqu'à l'assemblée générale annuelle des actionnaires qui sera tenue en l'an 2004:

a) Monsieur Arno Schleich, réviseur d'entreprises, demeurant à Roodt-sur-Syre;

b) Monsieur Maurice Lam, réviseur d'entreprises, demeurant à Ernster;

c) Monsieur Edy Schmit, réviseur d'entreprises, demeurant à Luxembourg.

II. - Le nombre des commissaires a été fixé à un (1).

A été appelé aux fonctions de commissaire jusqu'à l'assemblée générale annuelle des actionnaires qui sera tenue en l'an 2004:

Monsieur Rodolphe Gerbes, réviseur d'entreprises honoraires, demeurant à Greiveldange.

III. - Le conseil d'administration est autorisé à déléguer la gestion journalière de la société à un ou plusieurs de ses membres.

IV.- Le siège social est fixé à L-1631 Luxembourg, 21, rue Glesener.

Evaluation des frais

Les dépenses, rémunérations et charges de toutes espèces qui incombent à la société en raison des présentes, sont évalués approximativement à cinquante-cinq mille francs luxembourgeois (55.000,- LUF).

Dont acte, fait et passé à Strassen, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec le notaire le présent acte.

Signé: E. Schmit, A. Weber.

Enregistré à Capellen, le 26 février 1999, vol. 414, fol. 93, case 2. – Reçu 7.500 francs.

Le Receveur (signé): J. Medinger.

Pour expédition conforme, sur papier libre, délivrée à la société, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bascharage, le 9 mars 1999.

A. Weber.

(12364/236/206) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 1999.

DELOITTE & TOUCHE LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1631 Luxembourg, 21, rue Glesener.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(12365/236/7) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 1999.

DOLYA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 54.503.

EXTRAIT

Il résulte d'une décision du gérant et actionnaire unique, qu'avec effet au 1^{er} mars 1999, le siège social de la société est transféré de son ancienne adresse à L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.

Déposé aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} mars 1999.

Pour extrait conforme
DELOITTE & TOUCHE
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 2 mars 1999, vol. 520, fol. 38, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(12369/507/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 1999.

DELOITTE & TOUCHE LUXEMBOURG, Société Anonyme.

Siège social: L-1631 Luxembourg, 21, rue Glesener.
R. C. Luxembourg B 35.085.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue extraordinairement en date du 3 mars 1999, que:

1. Monsieur John B. Geggan, réviseur d'entreprises, demeurant à Luxembourg;
2. Monsieur Benoit Schaus, réviseur d'entreprises, demeurant à Vielsalm;
3. Monsieur Eric van de Kerkhove, réviseur d'entreprises, demeurant à Luxembourg;
4. Monsieur Vafa Moayed, réviseur d'entreprises, demeurant à Bereldange;
5. Madame Barbara Michaelis, réviseur d'entreprises, demeurant à Helmsange;
6. Monsieur Paul Laplume, réviseur d'entreprises, demeurant à Junglinster;
7. Monsieur Franz Prost, réviseur d'entreprises, demeurant à Luxembourg;
8. Madame Marie-José Steinborn, réviseur d'entreprises, demeurant à Luxembourg;
9. Monsieur Philippe Bruneton, ingénieur conseil, demeurant à Olm;

sont nommés à la fonction d'administrateur.
Déposé aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 3 mars 1999.

Pour extrait conforme
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 4 mars 1999, vol. 520, fol. 50, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(12367/507/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 1999.

DICTAME HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1820 Luxembourg, 10, rue Antoine Jans.
R. C. Luxembourg B 46.184.

L'assemblée extraordinaire de la société anonyme holding DICTAME HOLDING S.A., réunie le 11 février 1999 a nommé Messieurs Hans de Graaf, Maarten van de Vaart et Carl Speecke aux fonctions d'administrateurs en remplacement de Monsieur François Mesenburg, Madame Yolande Johanns de la société FINIM LIMITED, démissionnaires.

L'assemblée extraordinaire a également nommé MEESPIERSON TRUST (LUXEMBOURG) S.A. à la fonction de Commissaire aux Comptes en remplacement de la société FIN-CONTROLE S.A., démissionnaire.

Le mandat des nouveaux administrateurs ainsi que le mandat du nouveau commissaire aux comptes viendront à échéance en 2005.

A l'issue de l'assemblée extraordinaire du 11 février 1999 le conseil d'administration est composé de:

- Monsieur Hans de Graaf, demeurant à Mamer;
- Monsieur Maarten van de Vaart, demeurant à Steinsel,
- Monsieur Carl Speecke, demeurant à Luxembourg.

Le commissaire aux comptes est:

- MEESPIERSON TRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Pour le Conseil d'Administration
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 9 mars 1999, vol. 520, fol. 65, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(12368/003/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 1999.

EISEN OIL CHINA CORPORATION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 50.981.

EXTRAIT

Le siège de la société se trouve depuis le 1^{er} mars 1999 au 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, suivant décision du Conseil d'Administration.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 février 1999.

Pour extrait conforme
DELOITTE & TOUCHE
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 8 mars 1999, vol. 520, fol. 63, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(12376/507/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 1999.

17974

DRAKE FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 11, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 51.483.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 4 mars 1999, vol. 520, fol. 48, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 mars 1999.

DRAKE FINANCE S.A.

Signature Signature
Administrateur Administrateur

(12370/795/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 1999.

E-TECH LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1136 Luxembourg, 6-12, Place d'Armes.
R. C. Luxembourg B 60.440.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 10 mars 1999, vol. 520, fol. 75, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 mars 1999.

(12371/677/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 1999.

E-TECH LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1136 Luxembourg, 6-12, Place d'Armes.
R. C. Luxembourg B 60.440.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue en date du 6 juillet 1998 que l'assemblée a confirmé le mandat d'administrateur-délégué de Monsieur Gilles Best.

Luxembourg, le 10 mars 1999.

Pour extrait sincère et conforme
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 10 mars 1999, vol. 520, fol. 75, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(12372/677/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 1999.

EDITORIALE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 52.483.

Statuts coordonnés suite à une augmentation de capital en date du 29 janvier 1999 acté sous le n° 38 par-devant Maître Blanche Moutrier, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, en remplacement de son confrère empêché, Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg, lequel dernier restera dépositaire de la minute, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(12373/208/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 1999.

FESTIVAL PARKS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 58.809.

EXTRAIT

Le siège de la société se trouve depuis le 1^{er} mars 1999 au 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, suivant décision du Conseil d'Administration.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 février 1999.

Pour extrait conforme
DELOITTE & TOUCHE
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 8 mars 1999, vol. 520, fol. 63, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(12388/507/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 1999.

ENTREPRISE DE TRAVAUX EUROPEENS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3898 Foetz, 5, rue du Brill.
R. C. Luxembourg B 45.877.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 22 janvier 1999, vol. 519, fol. 2, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Foetz, le 10 mars 1999.

Signature.

(12378/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 1999.

EQUILEASE INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 37, rue Notre-Dame.
R. C. Luxembourg B 21.042.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 4 mars 1999, vol. 520, fol. 48, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 mars 1999.

EQUILEASE INTERNATIONAL S.A.

Signature

Signature

Administrateur

Administrateur

(12379/795/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 1999.

ERMESINDE MANAGEMENT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 54, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 59.338.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 10 mars 1999, vol. 520, fol. 74, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 mars 1999.

Pour la société

Signature

(12380/651/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 1999.

EUROPE BIJOUX FINANZ S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 11, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 48.202.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 4 mars 1999, vol. 520, fol. 48, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 mars 1999.

EUROPE BIJOUX FINANZ S.A.

A. Renard

J.-P. Reiland

Administrateur

Administrateur

(12381/795/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 1999.

FKM COMMERCIAL PROPERTIES HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 58.812.

EXTRAIT

Le siège de la société se trouve depuis le 1^{er} mars 1999 au 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, suivant décision du Conseil d'Administration.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 février 1999.

Pour extrait conforme

DELOITTE & TOUCHE

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 8 mars 1999, vol. 520, fol. 63, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(12394/507/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 1999.

EXECUTIVE MANAGEMENT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 54, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 59.339.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 10 mars 1999, vol. 520, fol. 74, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 mars 1999.

Pour la société
Signature

(12383/651/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 1999.

EXXUS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg, 10, boulevard de Verdun.
R. C. Luxembourg B 56.580.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 9 mars 1999, vol. 520, fol. 66, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 mars 1999

(12384/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 1999.

FABILOR INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 11, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 54.333.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 4 mars 1999, vol. 520, fol. 48, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 mars 1999.

FABILOR INVESTMENT S.A.
J.-E. Lebas H. Hansen
Administrateur *Administrateur*

(12385/795/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 1999.

FAJR HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 37, rue Notre-Dame.
R. C. Luxembourg B 18.448.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 4 mars 1999, vol. 520, fol. 48, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 mars 1999.

FAJR HOLDING S.A.
Signature Signature
Administrateur *Administrateur*

(12386/795/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 1999.

FLIGHTBOOKERS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 59.036.

EXTRAIT

Le siège de la société se trouve depuis le 1^{er} mars 1999 au 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, suivant décision de la Gérance.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 février 1999.

Pour extrait conforme
DELOITTE & TOUCHE
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 8 mars 1999, vol. 520, fol. 63, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(12395/507/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 1999.

FASHION CONTROL FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 32, rue Auguste Neyen.
R. C. Luxembourg B 54.749.

Les comptes annuels au 31 décembre 1997, enregistrés à Luxembourg, le 10 mars 1999, vol. 520, fol. 70, case 2, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 mars 1999.

Pour FASHION CONTROL FINANCE S.A.
FIDUCIAIRE MANACO S.A.

Signature

(12387/545/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 1999.

FIAT FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1616 Luxembourg, 5, Place de la Gare.
R. C. Luxembourg B 67.835.

Extrait des décisions prises par le conseil d'administration

1. Monsieur Giovanni Sella, directeur de sociétés, demeurant à Turin, est nommé président du conseil d'administration.

2. Le siège social est établi à 5, place de la Gare, L-1616 Luxembourg.

3. Le conseil d'administration a conféré à chaque administrateur le pouvoir d'engager la société par sa seule signature et sans limites, mais uniquement pour les affaires et opérations comprises dans la gestion journalière de la société et de la représentation de la société dans le cadre de la gestion journalière.

4. Le conseil d'administration a nommé mandataires sociaux Monsieur Florio Giamboni, Monsieur Giovanni Longo, Monsieur Giancarlo Ghione, Monsieur Silvano Rigoni et Monsieur Ernesto Rodoni et a conféré à chacun d'eux tous pouvoirs (ces pouvoirs ne comprenant cependant pas celui de sous-déléguer les pouvoirs présentement donnés) à l'effet d'agir au nom de la société et de l'engager sans limitations envers les tiers, à condition que ces pouvoirs soient toujours exercés conjointement par deux d'entre eux agissant et signant conjointement à deux, de façon à ce que les signatures conjointes de deux des personnes ci-dessus nommées engagent la société sans limitations.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour FIAT FINANCE S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 8 mars 1999, vol. 520, fol. 58, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(12389/267/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 1999.

FINFRAVER INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 32, rue Auguste Neyen.
R. C. Luxembourg B 56.128.

Les comptes annuels au 31 décembre 1997, enregistrés à Luxembourg, le 10 mars 1999, vol. 520, fol. 70, case 2, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 mars 1999.

FINFRAVER INTERNATIONAL HOLDING S.A.

Signature

(12391/545/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 1999.

FIVELUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 46.358.

EXTRAIT

Il résulte d'une décision du Conseil d'Administration, qu'avec effet au 1^{er} mars 1999, le siège social de la société est transféré de son ancienne adresse à L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.

Déposé aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} mars 1999.

Pour extrait conforme
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 8 mars 1999, vol. 520, fol. 63, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(12393/507/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 1999.

FIAT FINANCE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1616 Luxembourg, 5, Place de la Gare.
R. C. Luxembourg B 67.768.

Extrait des décisions prises par le conseil d'administration

1. Monsieur Giovanni Sella, directeur de sociétés, demeurant à Turin, est nommé président du conseil d'administration.

2. Le siège social est établi à 5, place de la Gare, L-1616 Luxembourg.

3. Le conseil d'administration a conféré à chaque administrateur le pouvoir d'engager la société par sa seule signature et sans limites, mais uniquement pour les affaires et opérations comprises dans la gestion journalière de la société et de la représentation de la société dans le cadre de la gestion journalière.

4. Le conseil d'administration a nommé mandataires sociaux Monsieur Florio Giamboni, Monsieur Giovanni Longo, Monsieur Giancarlo Ghione, Monsieur Silvano Rigoni et Monsieur Ernesto Rodoni et a conféré à chacun d'eux tous pouvoirs (ces pouvoirs ne comprenant cependant pas celui de sous-déléguer les pouvoirs présentement donnés) à l'effet d'agir au nom de la société et de l'engager sans limitations envers les tiers, à condition que ces pouvoirs soient toujours exercés conjointement par deux d'entre eux agissant et signant conjointement à deux, de façon à ce que les signatures conjointes de deux des personnes ci-dessus nommées engagent la société sans limitations.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour FIAT FINANCE HOLDING S.A.
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 8 mars 1999, vol. 520, fol. 58, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(12390/267/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 1999.

FINTER FUND MANAGEMENT COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2010 Luxembourg, 291, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 40.352.

Le bilan au 31 décembre 1998 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 1999.

Extrait des résolutions prises par l'Assemblée Générale du 10 février 1999

Sont élus au Conseil d'Administration pour le terme d'un an:

- Monsieur Guido Hanselmann, Président du Conseil d'Administration;
- Monsieur Martin Murbach, Administrateur;
- Monsieur Heinz Nebiker, Administrateur;
- Monsieur Hans Peter Portmann, Administrateur.

Est réélu commissaire aux comptes pour le terme d'un an:

PricewaterhouseCoopers, Réviseur d'Entreprises, Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 février 1999.

UBS FUND SERVICES (LUXEMBOURG) S.A.
G. Schintgen I. Asseray

Enregistré à Luxembourg, le 5 mars 1999, vol. 520, fol. 57, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(12392/000/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 1999.

GKfin S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7471 Saeul, 5, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 52.822.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-neuf, le douze février.

Par-devant Maître Paul Decker, notaire de résidence à Luxembourg-Eich.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme GKfin S.A., ayant son siège social à L-1255 Luxembourg, 48, rue de Bragance,

constituée suivant acte reçu par le notaire Jean Seckler, de résidence à Junglinster, en date du 26 octobre 1995, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations, numéro 22 du 12 janvier 1996,

inscrite au registre de commerce et des sociétés près le tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, section B sous le numéro 52.822.

L'assemblée est ouverte à 14.15 heures sous la présidence de Monsieur Edgard dit Gary Kneip, ingénieur, demeurant à L-7471 Saeul, 5, route d'Arlon,

qui désigne comme secrétaire Madame Diana Diels, épouse Kneip, demeurant à L-7471 Saeul, 5, route d'Arlon.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Gérard dit Jerry Kneip, assureur, demeurant à L-1842 Howald, 37, avenue Grand-Duc Jean.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I. - Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour

Ordre du jour:

- Transfert du siège vers L-7471 Saeul, 5, route d'Arlon.
- Modification de l'article 2 (premier alinéa) des statuts pour lui donner la teneur suivante:
«**Art. 2. (premier alinéa).** Le siège de la société est établi à Saeul.»
- Décharge à l'administrateur démissionnaire Monsieur Patrick Wampach.
- Nomination de Madame Diana Diels, épouse Kneip en remplacement de Monsieur Patrick Wampach.
- Autorisation au conseil d'administration à déléguer la gestion journalière et la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs de ses membres.
- Divers.

II. - Les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés et le nombre d'actions des actionnaires, sont renseignés sur une liste de présence, laquelle, signée par les actionnaires ou par leurs mandataires et par les membres du bureau de l'assemblée, restera annexée aux présentes.

Les procurations des actionnaires représentés, paraphées ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte.

III. - Il résulte de ladite liste de présences que toutes les actions sont présentes ou représentées à l'assemblée, laquelle en conséquence est constituée régulièrement et peut valablement délibérer sur les points de l'ordre du jour.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix, la résolution suivante:

Première résolution

L'assemblée décide de transférer le siège de la société de L-1225 Luxembourg, 48, rue de Bragance vers L-7471 Saeul, 5, route d'Arlon.

Deuxième résolution

Suite au transfert du siège, l'assemblée décide de modifier l'article 2 (premier alinéa) des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 2. (premier alinéa).** Le siège de la société est établi à Saeul.»

Troisième résolution

L'assemblée accepte la démission de l'administrateur Monsieur Patrick Wampach, ingénieur, demeurant à L-3368 Schleiwenhaff, 24, rue de la Vallée et lui donne pleine et entière décharge.

Quatrième résolution

L'assemblée nomme en tant qu'administrateur en remplacement de l'administrateur démissionnaire, Madame Diana Diels, épouse Kneip, demeurant à L-7471 Saeul, 5, route d'Arlon.

Cinquième et dernière résolution

L'assemblée autorise le conseil d'administration à déléguer la gestion journalière et la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs de ses membres.

Réunion du conseil d'administration

Et à l'instant les administrateurs, à savoir:

- a) Monsieur Edgard dit Gary Kneip, ingénieur, demeurant à L-7471 Saeul, 5, route d'Arlon,
 - b) Monsieur Gérard dit Jerry Kneip, assureur, demeurant à L-1842 Howald, 37, avenue Grand-Duc Jean,
 - c) Madame Diana Diels, épouse Kneip, demeurant à L-7471 Saeul, 5, route d'Arlon,
- réunis en conseil d'administration, ont pris les résolutions suivantes:

1. - De l'accord de l'assemblée générale des actionnaires, ils ont désigné Monsieur Gary Kneip, prénommé, administrateur-délégué, chargé de la gestion journalière et de la représentation de la société dans le cadre de cette gestion.

2. - Les administrateurs Madame Diana Diels et Monsieur Jerry Kneip, prénommés, auront pouvoir d'engager la société à concurrence d'un montant de 1.000.000,- LUF par leur signature conjointe, au-delà la signature conjointe de l'administrateur-délégué est requise.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 15.00 heures.

Evaluation des frais

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en vertu des présentes à environ 20.000,- LUF.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg-Eich, en l'étude du notaire instrumentant, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: G. Kneip, D. Diels, J. Kneip, P. Decker.

Enregistré à Luxembourg, le 22 février 1999, vol. 115S, fol. 5, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Eich, le 9 mars 1999.

P. Decker.

(12404/206/83) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 1999.

17981

GKfin S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7471 Saeul, 5, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 52.822.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 1999.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 11 mars 1999.

*Pour la société
P. Decker
Le notaire*

(12405/206/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 1999.

FOOD-CARRIER, G.m.b.H., Gesellschaft mit beschränkter Haftung.

Gesellschaftssitz: L-3858 Schifflingen, 28, rue Denis Netgen.

Les statuts coordonnés au 9 mars 1999 ont été déposés au registre de commerce en date du 11 mars 1999.
(12396/272/6) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 1999.

FOUR EAGLES INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 67.464.

EXTRAIT

Il résulte d'une décision du Conseil d'Administration, qu'avec effet au 1^{er} mars 1999, le siège social de la société est transféré de son ancienne adresse à L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.

Déposé aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 1^{er} mars 1999.

*Pour extrait conforme
Signature*

Enregistré à Luxembourg, le 8 mars 1999, vol. 520, fol. 63, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(12397/507/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 1999.

FRANCIS PARTNERS S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 56.561.

EXTRAIT

Avec effet immédiat, l'agent domiciliataire DELOITTE & TOUCHE S.A., (anciennement FIDUCIAIRE GENERALE DE LUXEMBOURG, avant l'acte de scission du 23 décembre 1998), a dénoncé le domicile établi en ses locaux, sis au 35, rue Glesener, L-1631 Luxembourg, de la Société Anonyme FRANCIS PARTNERS S.A., de sorte que celle-ci se trouve jusqu'à nouvel avis sans domicile ni résidence connus.

A la même date, Messieurs Jean-Pierre Winandy, Maurice Lam et Eric van de Kerkhove ont donné leur démission en tant qu'administrateurs de la société.

En outre, à la date susmentionnée, Monsieur Rodolphe Gerbes a donné sa démission en tant que commissaire aux comptes.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 mars 1999.

*Pour extrait conforme
DELOITTE & TOUCHE S.A.
Signature
Le domiciliataire*

Enregistré à Luxembourg, le 5 mars 1999, vol. 520, fol. 57, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(12398/507/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 1999.

HOLDINA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 10 mars 1999, vol. 520, fol. 72, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 mars 1999.

Signature.

(12412/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 1999.

HOLDINA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 10 mars 1999, vol. 520, fol. 72, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 mars 1999.

Signature.

(12413/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 1999.

HOLDINA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 10 mars 1999, vol. 520, fol. 72, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 mars 1999.

Signature.

(12414/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 1999.

GARAGE STEFANO D'AMORE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3835 Schifflange, 12, route d'Esch.

Le soussigné résilie le contrat de travail conclu et daté du 3 octobre 1994 avec l'entreprise.

Schifflange, le 30 mai 1995.

GARAGE D'AMORE STEFANO

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 11 mars 1999, vol. 520, fol. 76, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(12400/999/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 1999.

GARAGE RECH, S.à r.l., Société à responsabilité limitée (gérance s.e.c.s.).

Siège social: L-4002 Esch-sur-Alzette, 32, rue de Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 21.377.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 3 mars 1999, vol. 312, fol. 47, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 mars 1999.

Signature.

(12401/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 1999.

GEBON IMMO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 55.695.

EXTRAIT

Il résulte d'une décision du Conseil d'Administration, qu'avec effet au 1^{er} mars 1999, le siège social de la société est transféré de son ancienne adresse à L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.

Déposé aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} mars 1999.

Pour extrait conforme
DELOITTE & TOUCHE
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 2 mars 1999, vol. 520, fol. 38, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(12402/507/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 1999.

LA BONNE CAVE II, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Rumelange.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 4 mars 1999, vol. 520, fol. 46, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 mars 1999.

Signature.

(12438/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 1999.

LA BONNE CAVE II, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Rumelange.

—
Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 4 mars 1999, vol. 520, fol. 46, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 mars 1999.

Signature.

(12439/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 1999.

LA BONNE CAVE II, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Rumelange.

—
Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 4 mars 1999, vol. 520, fol. 46, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 mars 1999.

Signature.

(12440/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 1999.

GENESE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 37, rue Notre-Dame.

R. C. Luxembourg B 11.977.

—
Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 4 mars 1999, vol. 520, fol. 48, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 mars 1999.

GENESE HOLDING S.A.

Signature

Signature

Administrateur

Administrateur

(12403/795/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 1999.

GRIFFE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 32, rue A. Neyen.

R. C. Luxembourg B 62.515.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 1997, enregistrés à Luxembourg, le 10 mars 1999, vol. 520, fol. 70, case 2, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 mars 1999.

Pour GRIFFE S.A.

FIDUCIAIRE MANACO S.A.

Signature

(12407/545/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 1999.

HALLWOOD S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 13.142.

EXTRAIT

Le siège de la société se trouve depuis le 1^{er} mars 1999 au 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, suivant décision des liquidateurs de la société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 février 1999.

DELOITTE & TOUCHE

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 8 mars 1999, vol. 520, fol. 63, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(12408/507/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 1999.

GOLDEN IMPORT EXPORT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Esch-sur-Alzette, 16, boulevard J.F. Kennedy.

—
Les statuts coordonnés au 9 mars 1999 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, en date du 11 mars 1999.

(12406/272/7) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 1999.

17984

HAVSFRUN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 67.238.

—
EXTRAIT

Le siège de la société se trouve depuis le 1^{er} mars 1999 au 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, suivant décision du Conseil d'Administration.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 février 1999.

DELOITTE & TOUCHE
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 8 mars 1999, vol. 520, fol. 63, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(12409/507/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 1999.

HELI HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 11, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 20.609.

—
Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 4 mars 1999, vol. 520, fol. 48, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 mars 1999.

HELI HOLDING S.A.
Signature Signature
Administrateur Administrateur

(12410/795/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 1999.

HOF LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 67.909.

—
EXTRAIT

Le siège de la société se trouve depuis le 1^{er} mars 1999 au 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, suivant décision de la Gérance.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 février 1999.

DELOITTE & TOUCHE
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 8 mars 1999, vol. 520, fol. 63, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(12411/507/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 1999.

IMMOBILIEN BUNT BETEILIGUNGSGESELLSCHAFT A.G., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 35, rue Glesener.
R. C. Luxembourg B 45.195.

—
L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-neuf, le neuf février.

Par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg-Ville.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme de droit luxembourgeois dénommée IMMOBILIEN BUNT BETEILIGUNGSGESELLSCHAFT A.G. avec siège social à Luxembourg, 35, rue Glesener,

inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, sous la section B et le numéro 45.195.

Ladite société a été constituée par acte reçu par le notaire soussigné, alors de résidence à Esch-sur-Alzette, le 24 septembre 1993, publiée au Mémorial C numéro 563 du 26 novembre 1993.

L'assemblée est présidée par Monsieur François Winandy, diplômé EDHEC, demeurant à Luxembourg.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Monsieur Jean Marie Nicolay, licencié en droit, demeurant à B-Arlon.

L'assemblée appelle aux fonctions de scrutateur Madame Florence Even, employée privée, demeurant à Luxembourg.

I. Qu'il résulte de la liste de présence que toutes les mille (1.000) actions représentatives du capital social sont dûment présentes ou représentées à cette assemblée;

Laquelle liste de présence après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau et par le notaire instrumentant, demeurera annexée aux présentes, avec lesquelles elle sera soumise à la formalité du timbre et de l'enregistrement.

II. Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Décision de mettre en liquidation la société IMMOBILIEN BUNT BETEILIGUNGSGESELLSCHAFT A.G.
2. Nomination d'un liquidateur et détermination de ses pouvoirs.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
4. Divers.

III. Que la présente assemblée, composée d'un nombre d'actionnaires représentant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement sur les points portés à l'ordre du jour et que l'on a pu faire valablement abstraction de convocation probables.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour, et après en avoir délibéré, elle a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide la mise en liquidation de la société avec effet à partir de ce jour.

Deuxième résolution

A été nommé liquidateur:

Monsieur François Winandy, diplômé EDHEC, demeurant à Luxembourg.

Le liquidateur prénommé a la mission de réaliser tout l'actif de la société et apurer le passif.

Dans l'exercice de sa mission, le liquidateur est dispensé de dresser un inventaire et il peut se référer aux écritures de la société. Le liquidateur pourra sous sa seule responsabilité, pour des opérations spéciales et déterminées, déléguer tout ou partie de ses pouvoirs à un ou plusieurs mandataires. Le liquidateur pourra engager la société en liquidation sous sa seule signature et sans limitation.

Il dispose de tous les pouvoirs tels que prévus à l'article 144 de la loi sur les sociétés commerciales, ainsi que de tous les pouvoirs stipulés à l'article 145 de ladite loi, sans avoir besoin d'être préalablement autorisés par l'assemblée générale des associés.

Troisième résolution

L'assemblée décide de donner bonne et valable décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes en fonction pour l'exécution de leurs mandats.

Clôture de l'assemblée

Toutes les résolutions qui précèdent ont été prises chacune séparément et à l'unanimité des voix.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Président prononce la clôture de l'assemblée.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, incombant à la société ou mises à sa charge en raison des présentes est évalué approximativement à 30.000,- LUF.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg.

Et après lecture et interprétation données de tout ce qui précède à l'assemblée et aux membres du bureau, tous connus du notaire instrumentant par leurs nom, prénom, état et demeure, ces derniers ont signé avec le notaire instrumentant le présent acte, aucun autre actionnaire n'ayant demandé de signer.

Signé: F. Winandy, J.M. Nicolay, F. Even, J. Delvaux.

Enregistré à Luxembourg, le 17 février 1999, vol. 114S, fol. 91, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée, sur papier libre, à la demande de la société prénommée, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 février 1999.

J. Delvaux.

(12422/208/70) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 1999.

IMMO-AGENCE FLORIDA, S.à r.l., Gesellschaft mit beschränkter Haftung.

Gesellschaftssitz: Dudelange, 26, rue Alphonse Benoît.

AUSZUG

Aufgrund einer Generalversammlung, aufgenommen durch den in Capellen residierenden Notar Aloyse Biel am 19. Februar 1999, einregistriert in Capellen am 19. Februar 1999, Band 414, folio 88, Nummer 3, wurden folgende Beschlüsse beurkundet:

- Die Generalversammlung beschliesst, Herrn Romain Wandrey in seiner Eigenschaft als Geschäftsführer abuberufen und erteilt ihm Entlast für die Ausübung seines Mandates.

- Die Generalversammlung ernennt Herrn Antonio Vidrago De Castro, vorgeannt, als neuen Verwaltungsgeschäftsführer; dies für eine unbestimmte Zeit.

Er ist berechtigt, die Gesellschaft in allen Angelegenheiten rechtsgültig durch seine alleinige Unterschrift zu vertreten, ausser für Handlungen betreffend die Abteilung «Anstreicherfirma», wozu die Unterschrift von den technischen Geschäftsführer Robert Ziviani, Anstreichermeister, wohnhaft in F-57780 Rosselange, 1A, rue des Sources, zusätzlich verlangt ist.

Für gleichlautenden Auszug, im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Capellen, den 5. März 1999.

A. Biel.

(12421/203/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 1999.

IBIS HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 37, rue Notre-Dame.
R. C. Luxembourg B 24.718.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 4 mars 1999, vol. 520, fol. 48, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 mars 1999.

IBIS HOLDINGS S.A.
Signature Signature
Administrateur Administrateur

(12416/795/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 1999.

HOSTENDIA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 61.449.

EXTRAIT

Il résulte d'une décision du Conseil d'Administration, qu'avec effet au 1^{er} mars 1999, le siège social de la société est transféré de son ancienne adresse à L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.

Déposé aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} mars 1999.

Pour extrait conforme
DELOITTE & TOUCHE
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 2 mars 1999, vol. 520, fol. 38, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(12415/507/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 1999.

ICHDRASIL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 51.385.

EXTRAIT

Il résulte d'une décision du Conseil d'Administration, qu'avec effet au 1^{er} mars 1999, le siège social de la société est transféré de son ancienne adresse à L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.

Déposé aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} mars 1999.

Pour extrait conforme
DELOITTE & TOUCHE
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 2 mars 1999, vol. 520, fol. 38, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(12417/507/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 1999.

LUX-MODUL A.G., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-1510 Luxembourg, 10, avenue de la Faïencerie.
H. R. Luxemburg B 58.918.

Im Jahre eintausendneunhundertneunundneunzig, den dreiundzwanzigsten Februar.

Vor dem unterzeichneten Notar André-Jean-Joseph Schwachtgen, mit dem Amtssitze in Luxemburg.

Sind die Aktionäre der Aktiengesellschaft LUX-MODUL A.G. mit Sitz in Wasserbillig, R.C. Nummer B 58.918, gegründet durch Urkunde aufgenommen durch Notar Christine Doerner, mit dem Amtssitz in Bettemburg, am 16. April 1997, veröffentlicht im Mémorial Recueil C Nummer 401 vom 25. Juli 1997, zu einer ausserordentlichen Generalversammlung zusammengetreten.

Die Versammlung beginnt um zehn Uhr fünfzehn unter dem Vorsitz von Frau Nicole Reinert, Privatbeamtin, wohnhaft in Konz (Deutschland).

Dieselbe ernennt zur Schriftführerin Frau Anela Kalac, Privatbeamtin, wohnhaft in Schiffingen.

Zum Stimmzähler wird ernannt Frau Cristina Dos Santos, Privatbeamtin, wohnhaft in Warken.

Sodann stellt die Vorsitzende fest:

I. Dass aus einer Anwesenheitsliste, welche durch das Bureau der Versammlung aufgesetzt und für richtig befunden wurde, hervorgeht dass die sechshundertfünfundzwanzig Aktien mit einem Nennwert von je einhundert Deutsche Mark, welche das gesamte Kapital von zweiundsechzigtausendfünfhundert Deutsche Mark darstellen hier in dieser Versammlung gültig vertreten sind, welche somit ordnungsgemäss zusammengestellt ist und gültig über alle Punkte der

Tagesordnung abstimmen kann, da alle anwesenden und vertretenen Aktionäre, nach Kenntnisnahme der Tagesordnung, bereit waren, ohne Einberufung hierüber abzustimmen.

Diese Liste, von den Mitgliedern des Büros und dem instrumentierenden Notar ne varietur unterzeichnet, bleibt gegenwärtigem Protokolle, mit welchem sie einregistriert wird, als Anlage beigefügt.

III. Dass die Tagesordnung dieser Generalversammlung folgende Punkte umfasst;

- 1) Verlegung des Gesellschaftssitzes nach L-1510 Luxemburg, 10, avenue de la Faiencerie.
- 2) Entsprechende Abänderung des ersten Absatzes von Artikel 2 der Satzung.

Die Ausführungen der Vorsitzenden wurden einstimmig durch die Versammlung für richtig befunden und, nach Überprüfung der Richtigkeit der Versammlungsordnung, fasste die Versammlung nach vorheriger Beratung, einstimmig folgende Beschlüsse:

Erster Beschluss

Die Generalversammlung beschliesst den Sitz der Gesellschaft nach L-1510 Luxemburg, 10, avenue de la Faiencerie zu verlegen.

Zweiter Beschluss

Infolge des vorhergehenden Beschlusses wird der erste Absatz von Artikel 2 der Satzung fortan folgenden Wortlaut haben:

«**Art. 12. Erster Absatz.** Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in Luxemburg.»

Da die Tagesordnung erschöpft ist, erklärte die Vorsitzende die Versammlung um zehn Uhr dreissig für geschlossen.

Worüber Protokoll, aufgenommen zu Luxemburg, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung alles Vorhergehenden an die Komparentinnen, haben dieselben mit Uns, Notar, gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: N. Reinert, A. Kalac, C. Dos Santos, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 3 mars 1999, vol. 2CS, fol. 42, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): Kerger.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, den 9. März 1999.

A. Schwachtgen.

(12455/230/49) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 1999.

LUX-MODUL A.G., Aktiengesellschaft.

Siège social: L-1510 Luxemburg, 10, avenue de la Faiencerie.

R. C. Luxembourg B 58.918.

Statuts coordonnés, suivant l'acte n° 134 du 23 février 1999, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, le 11 mars 1999.

A. Schwachtgen.

(12456/230/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 1999.

I.F. INTERNATIONAL FRANCHISING HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 28.621.

Extrait du procès-verbal de la réunion de l'assemblée générale extraordinaire tenue en date du 24 février 1999

Première résolution

L'assemblée décide de nommer la FIDUCIAIRE GENERALE DE LUXEMBOURG, Luxembourg, 21, rue Glesener, en lieu et place de M. Dirk Raemackers, employé de banque, au poste de commissaire aux comptes.

Son mandat viendra à échéance lors de la prochaine assemblée générale d'approbation des comptes annuels.

Deuxième résolution

L'assemblée décide de nommer au poste d'administrateur N. Dirk Raemackers, employé de banque, demeurant à Luxembourg.

Son mandat viendra à échéance lors de la prochaine assemblée générale d'approbation des comptes annuels.

Réquisition pour publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, et changement au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour extrait conforme

I.F. INTERNATIONAL FRANCHISING HOLDING S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 10 mars 1999, vol. 520, fol. 72, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(12419/000/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 1999.

I.F. INVEST, INITIATIVE & FINANCE INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 11, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 55.539.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 4 mars 1999, vol. 520, fol. 48, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 mars 1999.

I.F. INVEST, INITIATIVE & FINANCE
INVEST S.A.

P. Mestdagh H. Hansen
Administrateur *Administrateur*

(12420/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 1999.

I.M.M., INTERNATIONAL MARK MANAGEMENT, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 11, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 49.916.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 4 mars 1999, vol. 520, fol. 48, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 mars 1999.

I.M.M., INTERNATIONAL MARK
MANAGEMENT

Signature Signature
Administrateur *Administrateur*

(12425/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 1999.

INTEREUREKA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 62, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 61.004.

Les comptes annuels, la proposition d'affectation du résultat, ainsi que l'affectation du résultat au 31 décembre 1998, enregistrés à Luxembourg, le 8 mars 1999, vol. 520, fol. 63, case 1, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 mars 1999.

(12423/043/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 1999.

INTEREUREKA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2130 Luxembourg, 11, boulevard Charles Marx.
R. C. Luxembourg B 61.004.

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 3 mars 1999, que l'Assemblée a pris, entre autres, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée prend acte et accepte les démissions présentées par Monsieur Reno Tonelli, employé privé, demeurant à Strassen (Grand-Duché de Luxembourg), de sa fonction d'Administrateur de la société et de Président du Conseil d'Administration, Monsieur Sergio Vandt, employé privé, demeurant à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), de sa fonction d'Administrateur de la société et par Madame Vania Migliore-Baravini, employée privée, demeurant à Esch-sur-Alzette (Grand-Duché de Luxembourg), de sa fonction d'Administrateur de la société.

L'Assemblée prend acte et accepte la démission présentée par la société GRANT THORNTON REVISIONS ET CONSEILS S.A., société ayant son siège social à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), 2, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, de sa fonction de Commissaire aux Comptes de la société.

Troisième résolution

En remplacement des Administrateurs démissionnaires, l'Assemblée décide de nommer, avec effet immédiat, les Administrateurs suivants:

- Madame Sylvie Theisen, consultant, demeurant à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), en qualité d'Administrateur de la société;
- Madame Eliane Irthum, employée privée, demeurant à Helmsange (Grand-Duché de Luxembourg), en qualité d'Administrateur de la société;
- Monsieur Manuel Hack, expert-comptable, demeurant à Mamer (Grand-Duché de Luxembourg), en qualité d'Administrateur de la société.

Le mandat ainsi conféré aux nouveaux Administrateurs viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire à tenir en l'an 2000.

En remplacement du Commissaire aux Comptes démissionnaire, l'Assemblée décide de nommer, avec effet immédiat, la société ACCOFIN SOCIETE FIDUCIAIRE, Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), en tant que Commissaire aux Comptes.

Les mandats ainsi conférés au nouveau Commissaire aux Comptes viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire à tenir en l'an 2000.

Quatrième résolution

L'Assemblée décide de transférer, avec effet immédiat, le siège social de la société du 62, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg) au 11, boulevard Charles Marx, L-2130 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

Réquisition aux fins de modification au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg et de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Enregistré à Luxembourg, le 8 mars 1999, vol. 520, fol. 63, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(12424/043/43) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 1999.

INVESTEC S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 49.841.

—
EXTRAIT

Le siège de la société se trouve depuis le 1^{er} mars 1999 au 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, suivant décision du Conseil d'Administration.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 février 1999.

DELOITTE & TOUCHE
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 8 mars 1999, vol. 520, fol. 63, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(12426/507/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 1999.

INVESTEC FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 52.359.

—
EXTRAIT

Le siège de la société se trouve depuis le 1^{er} mars 1999 au 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, suivant décision du Conseil d'Administration.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 février 1999.

DELOITTE & TOUCHE
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 8 mars 1999, vol. 520, fol. 63, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(12427/507/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 1999.

ISR HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1631 Luxembourg, 35, rue Glesener.
R. C. Luxembourg B 49.866.

—
EXTRAIT

Il résulte d'une décision du Conseil d'Administration, qu'avec effet au 1^{er} mars 1999, le siège social de la société est transféré de son ancienne adresse à L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.

Déposé aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} mars 1999.

Pour extrait conforme
DELOITTE & TOUCHE
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 2 mars 1999, vol. 520, fol. 38, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(12428/507/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 1999.

INTERNATIONAL SANITATION SERVICES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3225 Bettembourg, Zone Industrielle Wolser Nord.
R. C. Luxembourg B 24.744.

Le bilan au 30 juin 1996, enregistré à Luxembourg, le 10 mars 1999, vol. 520, fol. 71, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 mars 1999.

R. Lamouline
Administrateur

(12429/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 1999.

INTERNATIONAL SANITATION SERVICES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3225 Bettembourg, Zone Industrielle Wolser Nord.
R. C. Luxembourg B 24.744.

Le bilan au 30 juin 1997, enregistré à Luxembourg, le 10 mars 1999, vol. 520, fol. 71, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 mars 1999.

R. Lamouline
Administrateur

(12430/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 1999.

**T.A.G. TELE AUDIO GRUPPE S.A., Société Anonyme,
(anc. IT'S A VISION S.A., Société Anonyme).**

Siège social: L-1510 Luxembourg, 10, avenue de la Faïencerie.
R. C. Luxembourg B 58.511.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-neuf, le vingt-trois février.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société établie et avec siège social à Schifflange sous la dénomination de IT'S A VISION S.A.. R.C. B N° 58.511, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire, en date du 10 mars 1997, publié au Mémorial Recueil des Sociétés et Associations C Numéro 336 du 30 juin 1997.

La séance est ouverte à dix heures sous la présidence de Madame Nicole Reinert, employée privée, demeurant à Konz (Allemagne).

Madame la Présidente désigne comme secrétaire Madame Anela Kalac, employée privée, demeurant à Schifflange.

L'assemblée élit comme scrutatrice Madame Cristina Dos Santos, employée privée, demeurant à Warken.

Madame la Présidente expose ensuite:

I. - Qu'il résulte d'une liste de présence, dressée et certifiée exacte par les membres du bureau que les mille deux cent cinquante actions d'une valeur nominale de mille francs luxembourgeois chacune, constituant l'intégralité du capital social d'un million deux cent cinquante mille francs luxembourgeois, sont dûment représentées à la présente assemblée qui, en conséquence, est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour, ci-après reproduit, tous les actionnaires ayant accepté de se réunir sans convocation préalable après avoir pris connaissance de l'ordre du jour.

Ladite liste de présence, portant les signatures des actionnaires tous présents restera annexée au présent procès-verbal, pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

II. - Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

- 1) Changement de la dénomination sociale en T.A.G. TELE AUDIO GRUPPE S.A.
- 2) Modification subséquente du 1^{er} alinéa de l'article 1^{er} des statuts.
- 3) Transfert du siège social à L-1510 Luxembourg, 10, avenue de la Faïencerie.
- 4) Modification subséquente du 2^{ème} alinéa de l'article 1^{er} des statuts.
- 5) Acceptation de la démission des administrateurs actuels.
 - Décharge.
- 6) Acceptation de la démission du commissaire aux comptes actuel.
 - Décharge.
- 7) Nomination de trois nouveaux administrateurs.
- 8) Nomination d'un nouveau commissaire aux comptes.

L'assemblée, après avoir approuvé l'exposé de Madame la Présidente et, après s'être reconnue régulièrement constituée, a abordé l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, a pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée Générale décide de changer la dénomination sociale en T.A.G. TELE AUDIO GRUPPE S.A.

En conséquence, le premier alinéa de l'article 1^{er} des statuts est modifié et aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 1^{er}. Premier alinéa.** Il existe une société anonyme sous la dénomination de T.A.G. TELE AUDIO GRUPPE S.A.»

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale décide de transférer le siège social de la société à L-1510 Luxembourg, 10, avenue de la Faïencerie.

En conséquence, le 2^{ème} alinéa de l'article 1^{er} des statuts est modifié et aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 1^{er}. 2^{ème} alinéa.** Le siège social est établi à Luxembourg.»

Troisième résolution

L'Assemblée Générale décide d'accepter la démission des administrateurs actuels, à savoir:

- Madame Isabelle Costantini, productrice, demeurant à Flaxweiler,
- Monsieur Renato Costantini, directeur de sociétés, demeurant à Bleid (Belgique),
- Monsieur Oswaldo Costantini, administrateur de sociétés, demeurant à Schifflange.

Par vote spécial elle leur donne décharge pour leur mandat jusqu'à ce jour.

Quatrième résolution

L'Assemblée Générale décide d'accepter la démission du commissaire aux comptes actuel:

- FIDUCIAIRE LUXEMBOURGEOISE EUROTRUST S.A., une société avec siège social à Luxembourg.

Par vote spécial elle lui donne décharge pour son mandat jusqu'à ce jour.

Cinquième résolution

L'Assemblée Générale décide de nommer trois nouveaux administrateurs, à savoir:

- Mademoiselle Danielle Roth, employée privée, demeurant à F-Audun-le-Tiche,
- Monsieur Simon Couldridge, Corporate Consultant, demeurant à Sark (Iles Anglo-Normandes),
- Madame Caragh Couldridge, Corporate Consultant, demeurant à Sark (Iles Anglo-Normandes).

Sixième résolution

L'Assemblée Générale décide de nommer un nouveau commissaire aux comptes à savoir:

- EUROPEAN AUDITING S.A., avec siège social à Tortola (Iles Vierges Britanniques).

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, la séance est levée à dix heures quinze.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparantes, elles ont signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: N. Reinert, A. Kalac, C. Dos Santos, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 3 mars 1999, vol. 2CS, fol. 42, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): W. Kerger.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 mars 1999.

A. Schwachtgen.

(12431/230/79) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 1999.

**T.A.G. TELE AUDIO GRUPPE S.A., Société Anonyme,
(anc. IT'S A VISION S.A., Société Anonyme).**

Siège social: L-1510 Luxembourg, 10, avenue de la Faïencerie.

R. C. Luxembourg B 58.511.

Statuts coordonnés, suivant l'acte n° 133 du 23 février 1999, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 mars 1999.

A. Schwachtgen.

(12432/230/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 1999.

JLC HOLDING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 56.182.

EXTRAIT

Il résulte d'une décision du gérant, qu'avec effet au 1^{er} mars 1999, le siège social de la société est transféré de son ancienne adresse à L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.

Déposé aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} mars 1999.

Pour extrait conforme
DELOITTE & TOUCHE
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 8 mars 1999, vol. 520, fol. 63, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(12434/507/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 1999.

LA RESERVE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 51.257.

EXTRAIT

Il résulte d'une décision du Conseil d'Administration du 12 février 1999, qu'avec effet au 1^{er} mars 1999, le siège social de la société est transféré de son ancienne adresse à L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.

Déposé aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} mars 1999.

Pour extrait conforme
DELOITTE & TOUCHE
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 2 mars 1999, vol. 520, fol. 38, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(12441/507/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 1999.

LAUMAN HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 19-21 boulevard Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 54.807.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 10 mars 1999, vol. 520, fol. 72, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 mars 1999.

LAUMAN HOLDING S.A.
Signature Signature
Un administrateur Un administrateur

(12444/024/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 1999.

LAUMAN HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 19-21 boulevard Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 54.807.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue de manière extraordinaire à Luxembourg le 25 janvier 1999.

Résolution

Le mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide de les réélire pour la période expirant à l'assemblée générale ordinaire statuant sur l'exercice 1998.

Conseil d'administration

M. Gustave Stoffel, directeur-adjoint de banque, demeurant à Luxembourg, président du conseil d'administration,

M. Germain Birgen, sous-directeur, demeurant à Luxembourg, administrateur,

M. Federico Franzina, sous-directeur, demeurant à Luxembourg, administrateur,

Mme Maryse Santini, fondé de pouvoir, demeurant à Luxembourg, administrateur.

Commissaire aux comptes

FIDUCIAIRE REVISION MONTBRUN, 11, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg.

Pour extrait conforme
LAUMAN HOLDING S.A.
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 10 mars 1999, vol. 520, fol. 72, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(12445/024/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 1999.

LESABLE S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 50.661.

EXTRAIT

Il résulte d'une décision du liquidateur, qu'avec effet au 1^{er} mars 1999, le siège social de la société est transféré de son ancienne adresse à L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.

Déposé aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} mars 1999.

Pour extrait conforme
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 8 mars 1999, vol. 520, fol. 63, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(12448/507/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 1999.

LAUNER INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1820 Luxembourg, 10, rue Antoine Jans.
R. C. Luxembourg B 49.335.

L'assemblée extraordinaire de la société anonyme holding LAUNER INTERNATIONAL S.A., réunie le 11 février 1999 a nommé Messieurs Hans de Graaf, Maarten van de Vaart et Carl Speecke aux fonctions d'administrateurs en remplacement de Monsieur Jean-Robert Bartolini, Monsieur Alain Renard et la société FINIM LIMITED (JERSEY), démissionnaires.

L'assemblée extraordinaire a également nommé MEESPIERSON TRUST (Luxembourg) S.A. à la fonction de Commissaire aux Comptes en remplacement de la société FIN-CONTROLE S.A., démissionnaire.

Le mandat des nouveaux administrateurs ainsi que le mandat du nouveau Commissaire aux Comptes viendront à échéance en 2000.

Le siège social a été transféré à 10, rue Antoine Jans, L-1820 Luxembourg.

A l'issue de l'assemblée extraordinaire du 11 février 1999 le conseil d'administration est composé de:

- Monsieur Hans de Graaf, demeurant à Mamer
- Monsieur Maarten van de Vaart, demeurant à Steinsel
- Monsieur Carl Speecke, demeurant à Luxembourg

Le commissaire aux comptes est:

- MEESPIERSON TRUST (Luxembourg) S.A.

Pour le Conseil d'Administration
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 9 mars 1999, vol. 520, fol. 65, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(12446/003/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 1999.

LEITZ-SERVICE, G.m.b.H., Gesellschaft mit beschränkter Haftung.

Siège social: L-8436 Steinfort, 17a, rue de Kleinbettingen.
R. C. Luxembourg B 23.218.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion des associés du 28 septembre 1998 que:

Les pouvoirs suivants sont conférés à Monsieur Wilhelmus Petrus Dissel, dans le cadre de sa fonction de responsable générale.

Tous les pouvoirs sont conférés pour pouvoir agir au nom et pour compte de la société, pour toute action qui ne dépasse pas la somme de dix millions, ayant trait à:

- des opérations à caractère commercial;
- des opérations à caractère financier;
- des opérations à caractère administratif et de gestion de personnel;
- des opérations à caractère juridique.

FIDUCIAIRE DES P.M.E.

Théo Hollerich	Nico Nothumb
membre du comité de direction	expert-comptable chef de service

Enregistré à Luxembourg, le 10 mars 1999, vol. 520, fol. 72, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Luxembourg, le 11 mars 1999.

Signatures.

(12447/514/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 1999.

LIBERTE FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 49.870.

EXTRAIT

Il résulte d'une décision du Conseil d'Administration, qu'avec effet au 1^{er} mars 1999, le siège social de la société est transféré de son ancienne adresse à L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.

Déposé aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} mars 1999.

Pour extrait conforme
DELOITTE & TOUCHE
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 2 mars 1999, vol. 520, fol. 38, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(12449/507/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 1999.

LIEXCO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 44.567.

EXTRAIT

Il résulte d'une décision du Conseil d'Administration, qu'avec effet au 1^{er} mars 1999, le siège social de la société est transféré de son ancienne adresse à L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.

Déposé aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} mars 1999.

Pour extrait conforme
DELOITTE & TOUCHE
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 2 mars 1999, vol. 520, fol. 38, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(12450/507/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 1999.

LITTCO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 67.370.

Le siège de la société se trouve depuis le 1^{er} mars 1999 au 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, suivant décision de la Gérance.

Luxembourg, 25 février 1999.

DELOITTE & TOUCHE
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 8 mars 1999, vol. 520, fol. 63, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(12451/507/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 1999.

LOGISTIC S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 45.156.

Le siège de la société se trouve depuis le 1^{er} mars 1999 au 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, suivant décision du Conseil d'Administration.

Luxembourg, 25 février 1999.

DELOITTE & TOUCHE
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 8 mars 1999, vol. 520, fol. 63, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(12452/507/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 1999.

LOIRE IMMOBILIERE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 53.937.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 8 mars 1999, vol. 520, fol. 59, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 mars 1999.

Pour LOIRE IMMOBILIERE, S.à r.l.
VECO TRUST S.A.
Signature

(12453/744/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 1999.

LOTRI INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 11, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 55.259.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 4 mars 1999, vol. 520, fol. 48, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 mars 1999.

LOTRI INTERNATIONAL S.A.
B. Faber J.-P. Reiland
Administrateur Administrateur

(12454/795/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 1999.

LYCENE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 11, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 48.722.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 4 mars 1999, vol. 520, fol. 48, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 mars 1999.

LYCENE HOLDING S.A

B. Faber J.-P. Reiland
Administrateur Administrateur

(12457/795/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 1999.

LYS IMMOBILIERE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2448 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 55.913.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 8 mars 1999, vol. 520, fol. 59, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 mars 1999.

Pour LYS IMMOBILIERE, S.à r.l.

VECO TRUST S.A.

Signature

(12458/744/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 1999.

LYSLIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 11, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 38.634.

Le bilan au 30 juin 1997, enregistré à Luxembourg, le 4 mars 1999, vol. 520, fol. 48, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 mars 1999.

LYSLIN S.A.

Signature Signature
Administrateur Administrateur

(12459/795/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 1999.

MARCAR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 66.893.

EXTRAIT

Il résulte d'une décision du Conseil d'Administration, qu'avec effet au 1^{er} mars 1999, le siège social de la société est transféré de son ancienne adresse à L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.

Déposé aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} mars 1999.

Pour extrait conforme
DELOITTE & TOUCHE
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 2 mars 1999, vol. 520, fol. 38, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(12460/507/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 1999.

MAT FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 11, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 39.024.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 4 mars 1999, vol. 520, fol. 48, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 mars 1999.

MAT FINANCE S.A.

F. Mesenburg F. Stamet
Administrateur Administrateur

(12461/795/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 1999.

MEBRO CORPORATION S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 28.800.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 4 mars 1999, vol. 520, fol. 48, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 mars 1999.

MEBRO CORPORATION S.A.
J.-R. Bartolini J.-P. Reiland
Administrateur Administrateur

(12462/795/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 1999.

MECCARILLOS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1475 Luxembourg, 1, rue du Saint Esprit.
R. C. Luxembourg B 38.998.

EXTRAIT

Il résulte d'une décision du Conseil d'Administration, qu'avec effet au 1^{er} mars 1999, le siège social de la société est transféré de son ancienne adresse à L-1475 Luxembourg, 1, rue du Saint Esprit.

Déposé aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} mars 1999.

Pour extrait conforme
DELOITTE & TOUCHE
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 4 mars 1999, vol. 520, fol. 50, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(12463/507/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 1999.

MECCARILLOS INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1475 Luxembourg, 1, rue du Saint Esprit.
R. C. Luxembourg B 35.515.

EXTRAIT

Il résulte d'une décision du Conseil d'Administration, qu'avec effet au 1^{er} mars 1999, le siège social de la société est transféré de son ancienne adresse à L-1475 Luxembourg, 1, rue du Saint Esprit.

Déposé aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} mars 1999.

Pour extrait conforme
DELOITTE & TOUCHE
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 4 mars 1999, vol. 520, fol. 50, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(12464/507/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 1999.

METAFIX EUROPE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1325 Luxembourg, 15, rue de la Chapelle.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-neuf, le vingt-quatre février.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, soussigné.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire de la société anonyme METAFIX EUROPE S.A., ayant son siège social à L-1325 Luxembourg, 15, rue de la Chapelle, constituée sous la dénomination de SILCOVERY EUROPEAN TRADING CORPORATION A.G., suivant acte reçu par Maître Frank Molitor, notaire alors de résidence à Mondorf-les-Bains, en date du 6 septembre 1989, publié au Mémorial C, numéro 40 du 1^{er} février 1990, et dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par Maître Joseph Elvinger, notaire alors de résidence à Dudelange, en date du 29 novembre 1990, publié au Mémorial C numéro 168 du 8 avril 1991.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant à Contern.

Le président désigne comme secrétaire Madame Martine Kapp, employée privée, demeurant à Bertrange.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Georges Thinnes, employé privé, demeurant à Garnich.

Le président prie le notaire d'acter:

Que les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, qui sera signée, ci-annexée ainsi que les procurations, le tout enregistré avec l'acte.

Que la présente assemblée a été convoquée par des lettres envoyées aux actionnaires nominatifs par DHL le 29 janvier 1999 et contenant l'ordre du jour.

Qu'il appert de la liste de présence que sur les six cent (600) actions, actuellement en circulation, représentatives du capital social de soixante mille francs suisses (60.000,- CHF), cinq cent quatre-vingt-dix-neuf (599) actions sont présentes ou dûment représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, laquelle par conséquent est régulièrement constituée et apte à prendre valablement toutes décisions sur les points de l'ordre du jour.

Que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

- 1.- Décision sur la mise en liquidation éventuelle de la société.
- 2.- Le cas échéant, nomination de Monsieur John La Riviere, demeurant à Montréal (Canada), comme liquidateur et détermination de ses pouvoirs.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de dissoudre anticipativement la société et de la mettre en liquidation.

Deuxième résolution

L'assemblée désigne comme liquidateur.

Monsieur John La Rivière, demeurant à Montréal (Canada).

Le liquidateur est investi des pouvoirs les plus étendus prévus par la loi et notamment par les articles 144 à 148 de la loi sur les sociétés commerciales sans devoir recourir à l'autorisation de l'assemblée générale dans le cas où cette autorisation est normalement requise.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Frais

Tous les frais et honoraires du présent acte, évalués à la somme de vingt-cinq mille francs luxembourgeois, sont à la charge de la société.

Pour les besoins de l'enregistrement le capital social est évalué à la somme d'un million cinq cent mille francs luxembourgeois.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: J. Seil, M. Kapp, G. Thinnès, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 2 mars 1999, vol. 505, fol. 58, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 9 mars 1999.

J. Seckler.

(12468/231/57) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 1999.

MECCARILLOS SUISSE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1475 Luxembourg, 1, rue du Saint Esprit.

R. C. Luxembourg B 38.999.

EXTRAIT

Il résulte d'une décision du Conseil d'Administration, qu'avec effet au 1^{er} mars 1999, le siège social de la société est transféré de son ancienne adresse à L-1475 Luxembourg, 1, rue du Saint Esprit.

Déposé aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} mars 1999.

Pour extrait conforme
DELOITTE & TOUCHE
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 4 mars 1999, vol. 520, fol. 50, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(12465/507/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 1999.

NARUA S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 32, rue Auguste Neyen.

R. C. Luxembourg B 57.123.

Les comptes annuels au 31 décembre 1997, enregistrés à Luxembourg, le 10 mars 1999, vol. 520, fol. 70, case 2, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 mars 1999.

NARUA S.A.
Signature

(12470/545/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 1999.

17999

NARUA S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 32, rue Auguste Neyen.
R. C. Luxembourg B 57.123.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale statutaire du 28 mai 1998

Madame Romaine Scheifer-Gillen, employée privée, demeurant à Luxembourg est nommée administrateur de la société en remplacement de Monsieur Louis Bonani, décédé. Son mandat viendra à échéance lors de l'assemblée générale statutaire de l'an 2000.

Pour extrait sincère et conforme
NARUA S.A.
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 10 mars 1999, vol. 520, fol. 70, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(12471/545/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 1999.

MEDIWORLD S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 64.763.

EXTRAIT

Il résulte d'une décision du Conseil d'Administration, qu'avec effet au 1^{er} mars 1999, le siège social de la société est transféré de son ancienne adresse à L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.

Déposé aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} mars 1999.

Pour extrait conforme
DELOITTE & TOUCHE
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 2 mars 1999, vol. 520, fol. 38, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(12466/507/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 1999.

MEDTRADE EUROPE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: 500.000 LUF.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 57.484.

EXTRAIT

Il résulte d'une décision du Conseil de gérance, qu'avec effet au 1^{er} mars 1999, le siège social de la société est transféré de son ancienne adresse à L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.

Déposé aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} mars 1999.

Pour extrait conforme
DELOITTE & TOUCHE
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 2 mars 1999, vol. 520, fol. 38, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(12467/507/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 1999.

NEW HOLLAND S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1616 Luxembourg, 5, place de la Gare.
R. C. Luxembourg B 68.082.

Extrait des décisions prises par le Conseil d'Administration

1. Monsieur Vittorio Vellano, directeur de sociétés, demeurant à Londres, est nommé président du conseil d'administration.

2. Le siège social est établi à 5, place de la Gare, L-1616 Luxembourg.

3. Le conseil d'administration a conféré à chaque administrateur le pouvoir d'engager la société par sa seule signature et sans limites, mais uniquement pour les affaires et opérations comprises dans la gestion journalière de la société et la représentation de la société dans le cadre de la gestion journalière.

Pour NEW HOLLAND S.A.
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 8 mars 1999, vol. 520, fol. 58, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(12473/267/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 1999.

MUSEUMS ON LINE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 52.388.

EXTRAIT

Il résulte d'une décision du Conseil d'administration, qu'avec effet au 2 mars 1999, le siège social de la société est transféré de son ancienne adresse à L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.

Déposé aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} mars 1999.

Pour extrait conforme
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 5 mars 1999, vol. 520, fol. 57, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(12469/507/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 1999.

NESSIM S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 58.956.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 4 mars 1999, vol. 520, fol. 48, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 mars 1999.

Pour NESSIM S.A.
SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A.
S.G.G.
Signatures

(12472/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 1999.

NEW HOLLAND FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1616 Luxembourg, 5, place de la Gare.
R. C. Luxembourg B 68.083.

Extrait des décisions prises par le Conseil d'Administration

1. Monsieur Ernesto Rodoni, directeur de sociétés, demeurant à Paradiso, est nommé président du conseil d'administration.

2. Le siège social est établi à 5, place de la Gare, L-1616 Luxembourg.

3. Le conseil d'administration a conféré à chaque administrateur le pouvoir d'engager la société par sa seule signature et sans limites, mais uniquement pour les affaires et opérations comprises dans la gestion journalière de la société et la représentation de la société dans le cadre de la gestion journalière.

4. Le conseil d'administration décide d'établir une succursale de la société à Paradiso (Suisse) à l'adresse suivante: Riva Paradiso 14, 6902 Paradiso.

Monsieur Silvano Rigoni est désigné comme gérant de cette succursale. Il pourra, sous sa seule signature et sans limites, engager la société pour toutes les opérations effectuées par cette succursale, y compris disposition sur les comptes en banque à ouvrir au nom de cette succursale.

Pour NEW HOLLAND FINANCE S.A.
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 8 mars 1999, vol. 520, fol. 58, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(12474/267/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 1999.
